

La représentation des Amérindiens dans les quatre traductions anglaises de *Des Sauvages*
de Samuel de Champlain

Alexandra Hillinger

Mémoire

présenté au

Département d'études françaises

comme exigence partielle au grade de

Maîtrise ès arts

Université Concordia

Montréal, Canada, Québec

Juin 2012

UNIVERSITÉ CONCORDIA

École des études supérieures

Nous certifions par les présentes que le mémoire rédigé

par Alexandra Hillinger

intitulé La représentation des Amérindiens dans les quatre traductions anglaises de
 Des Sauvages de Samuel de Champlain

et déposé à titre d'exigence partielle en vue de l'obtention du grade de

Maîtrise ès Arts (Traductologie)

est conforme aux règlements de l'Université et satisfait aux normes établies pour ce qui est de l'originalité et de la qualité.

Signé par les membres du Comité de soutenance :

Judith Woodsworth	présidente
Georges Bastin	examineur
Philippe Caignon	examineur
Natalia Teplova	directrice

Approuvé par : Philippe Caignon
 Directeur du département ou du programme d'études supérieures

Brian Lewis
Doyen de la Faculté

Date 7 juin 2012

Résumé

La représentation des Amérindiens dans les quatre traductions anglaises de *Des Sauvages* de Samuel de Champlain

Alexandra Hillinger

Samuel de Champlain effectue son premier périple en Nouvelle-France durant l'année 1603. Pendant son séjour, il rédige une relation de voyage qui fait le récit de sa rencontre avec les Amérindiens, peuple qu'il nomme les « Sauvages », et son exploration du territoire. Il le fait publier à son retour en France. Depuis, son texte *Des Sauvages* a été traduit quatre fois vers l'anglais.

Dans ce mémoire, nous examinons la représentation des Amérindiens qui émerge des quatre traductions anglaises de *Des Sauvages*. Dans notre premier chapitre, nous nous penchons sur le contexte entourant l'œuvre originale, puis sur les quatre traductions en allant à la recherche de chaque traducteur et en présentant le contexte de production et de réception de chacun des ouvrages. Au deuxième chapitre, nous présentons une réflexion plus conceptuelle portant sur la traduction de l'« autre ». Ce chapitre traite de la découverte de l'« autre », de la traduction de textes anciens, du style narrateur de Champlain, de la traduction des éléments culturels et de la religiosité amérindienne. Finalement, dans le troisième chapitre, nous exposons les résultats de notre analyse textuelle contrastive en relevant la présence de ce que Berman nomme les « tendances déformantes ». Nous examinons également la traduction des éléments culturels et des jugements de valeur émis par Champlain. Ainsi, ce travail est le premier examen des traductions du texte fondateur de la littérature canadienne qu'est *Des Sauvages*.

Abstract

La représentation des Amérindiens dans les quatre traductions anglaises de *Des Sauvages* de Samuel de Champlain

Alexandra Hillinger

Samuel de Champlain undertook his first trip to New-France during the year 1603. Over the course of his stay, he wrote a travelogue, a text describing his encounter with the First Nations, inhabitants which he named the “*Sauvages*”, as well as his exploration of the territory. Champlain published the text when he returned to France. Since then, the explorer’s text *Des Sauvages* has been translated in English four times.

In this master’s thesis, we examined the portrayal of the First Nations which emerges from the four English translations of *Des Sauvages*. In the first chapter, we looked into the context surrounding the original work, and then analyzed the four translations by going in search of each translator and by describing the context surrounding the production and reception of each of the translations. In the second chapter, we presented a conceptual reflection revolving around the translation of the “other.” This chapter deals with the discovery of the “other,” the translation of ancient texts, the narrative style of Champlain, the translation of cultural elements and the First Nations’ religiosity. In the final chapter, we have laid out the results of our contrastive textual analysis by pointing out the presence of what Berman calls “deforming tendencies.” We have also examined the translation of the cultural elements and the value judgements made by Champlain. Thus, this thesis is the first investigation of the translations of the founding text of Canadian Literature that is *Des Sauvages*.

À ma mère et mon frère pour leur patience et leur soutien tout au long de cette belle aventure. Merci de m'aider à réaliser mes rêves.

Mes plus sincères remerciements à Madame Natalia Teplova pour m'avoir pris sous son aile. Son aide, ses conseils et ses encouragements furent précieux tout au long des étapes qui ont mené à la réalisation de ce mémoire.

Je tiens également à remercier le Département d'études françaises de l'Université Concordia, la Revue *TTR (Traduction, Terminologie, Rédaction : Études sur le texte et ses transformations)*, ainsi que les donateurs des *Bourses Hydro-Québec de l'Université Concordia* pour leur soutien financier.

Table des matières

Introduction.....	1
Chapitre 1 : Présentation et mise en contexte de l'original et des quatre traductions anglaises.....	10
1.1 Le texte original	10
Samuel de Champlain : bref aperçu biographique.....	10
<i>Des Sauvages</i> : bref résumé.....	11
Publication et réception de <i>Des Sauvages</i>	13
1.2 La traduction de 1625.....	16
Un traducteur inconnu	16
À la recherche du traducteur inconnu.....	17
Publication et réception de la première traduction	20
1.3 La traduction de 1880.....	20
Le traducteur : Charles Pomeroy Otis	20
À la recherche de Charles Pomeroy Otis.....	21
Publication et réception de la deuxième traduction.....	23
1.4 La traduction de 1922.....	24
Le traducteur : Hugh Hornby Langton	24
À la recherche de H.H. Langton	25
Publication et réception de la troisième traduction	26
1.5 La traduction de 2010.....	27
La traductrice : Janet Ritch.....	27
À la recherche de Janet Ritch	28
Publication et réception de la quatrième traduction	29
Chapitre 2 : Comment traduire l'« autre ».....	31
2.1 La découverte de l'« autre ».....	31
2.2 La traduction de textes anciens	32
2.3 Le style de la narration et le vocabulaire de Samuel de Champlain	36
2.4 Les éléments culturels	40
2.5 La religiosité amérindienne.....	45
Chapitre 3 : Analyse textuelle des passages ayant comme sujet les Amérindiens	49
3.1 Paramètres de l'analyse.....	49
3.2 Chapitre 2 : <i>Bonne reception faite aux François par le grand Sagamo des Sauvages du Canada, leurs festins & danſes, la guerre qu'ils ont avec les Irocois, la</i>	

<i>façon & dequoy font faicts leurs Canots & Cabanes : Avec la description de la pointe Saint Mathieu</i>	51
La traduction de 1625	51
La traduction de 1880	54
La traduction de 1922	57
La traduction de 2010	59
Conclusions provenant de l'analyse du chapitre 2	60
3.3 Chapitre trois : <i>La refiouiffance que font les Sauuavges apres qu'ils ont eu victoire sur leurs ennemis, leurs humeurs, endurent la faim, font malicieux, leur croyance & faulces opinions, parlent aux diables, leurs habits, & comme ils vont sur les neiges, avec la manière de leur mariage, & de l'enterrement de leurs morts</i>	63
La traduction de 1625	63
La traduction de 1880	66
La traduction de 1922	68
La traduction de 2010	71
Conclusions provenant de l'analyse du chapitre 3	72
3.4 Chapitre 12 : <i>Les ceremonies que font les Sauuages deuant que d'aller à la guerre : Des Sauuages Almouchicois, & de les monstrueufe forme [...]</i>	74
La traduction de 1625	74
La traduction de 1880	77
La traduction de 1922	78
La traduction de 2010	79
Conclusions provenant de l'analyse du passage du chapitre 12	79
3.5 Chapitre 13 : <i>D'un monstre espouuantable que les Sauuages appellent Gougou [...]</i>	81
La traduction de 1625	81
La traduction de 1880	82
La traduction de 1922	83
La traduction de 2010	83
Conclusions provenant de l'analyse du passage du chapitre 13	84
Conclusion	86
Bibliographie.....	94

Introduction

Il ne fait aucun doute que Samuel de Champlain est avant tout connu pour avoir fondé la ville de Québec en 1608 et établi la première colonie française permanente en Nouvelle-France. Pourtant, le premier voyage de l'explorateur remonte à cinq ans auparavant, soit en 1603. Pendant son séjour, il rédige un journal de voyage, un texte relatant son exploration du territoire et sa rencontre avec les Amérindiens, qu'il nomme les « Sauvages ». Il y décrit en détail les cours d'eau, la faune, la flore et les habitants de cette terre, à savoir leur apparence physique, leurs coutumes et leurs mœurs. À son retour en France, il fait publier son texte sous le titre *Des Sauvages, ou Voyage de Samuel Champlain de Brouage fait en la France nouvelle, l'an mil six cens trois*¹.

Depuis sa parution, *Des Sauvages* a été traduit quatre fois vers l'anglais. La première traduction paraît en 1625 dans l'ouvrage *Hakluytus Posthumus or Purchas His Pilgrimes*. Cependant, il faudra attendre plus de 250 ans avant la parution de la première retraduction de la relation de voyage, réalisée par Charles Pomeroy Otis et publiée en 1880 dans *Voyages of Samuel de Champlain*. Les deux dernières retraductions ont quant à elles été chapeautées par la société historique canadienne Champlain Society. La troisième traduction, faite par Hugh Hornby Langton, est comprise dans *The Works of Samuel de Champlain*, imprimé en 1922, alors que la dernière figure dans le livre de Conrad Heidenreich et Janet Ritch, *Samuel de Champlain before 1604*, paru en novembre 2010.

¹ *Des Sauvages, ou Voyage de Samuel de Champlain de Brouage fait en la France Nouvelle, l'an 1603* (d'Avignon, 2009, p. 5). Toutes les citations seront accompagnées en note de bas de page de leur

La traduction toute récente de *Des Sauvages*, un texte vieux de 400 ans, témoigne du fait que l'œuvre est encore pertinente aujourd'hui. Par ailleurs, le 400^e anniversaire de la fondation de la ville de Québec a, ces dernières années, certainement attiré l'attention des médias et du grand public sur la figure de Champlain. En effet, cet événement a ravivé l'intérêt pour Québec, sa fondation et la Nouvelle-France, ce qui a fait en sorte que les productions documentaires portant sur Samuel de Champlain se sont multipliées; par exemple, le Musée de la Civilisation de Québec a mis sur pied une exposition permanente dont la pièce maîtresse est un film intitulé *Champlain retracé*; la chaîne Historia a diffusé un documentaire, *Enquête Champlain*; la romancière Nicole Fyfe-Martel a fait paraître sa trilogie *Hélène de Champlain*; et l'historien Mathieu d'Avignon a publié une réédition en français moderne des textes écrits par l'explorateur entre 1603 et 1609. La plus récente traduction du texte *Des Sauvages* s'inscrit donc dans cet essor de publications. Toutefois, à la suite de nos recherches, nous pouvons affirmer qu'au meilleur de notre connaissance, aucun chercheur ne s'est encore penché sur les traductions de *Des Sauvages*. Par conséquent, nous croyons que le moment est propice pour étudier les quatre traductions de la première relation de voyage du père de la Nouvelle-France.

Lors de chaque traduction, les traducteurs ont été confrontés à l'« autre² », c'est-à-dire aux « Sauvages », ainsi qu'à la représentation que Samuel de Champlain en a faite dans ses écrits. Dans le contexte de notre étude, nous sommes en présence de deux niveaux de l'« autre ». En effet, lorsque Champlain rencontre les Amérindiens, il entre en contact avec – et est donc confronté à – un peuple qui ne lui est pas familier, soit

² « Autre » sera utilisé pour faire référence aux Amérindiens alors que « “autre” » sera utilisé lorsqu'il sera question de la notion abstraite à laquelle renvoie ce terme. Pour définir cette notion, nous empruntons les termes de Theo Hermans : « that which [a culture] perceives as different from itself, that which lies outside the boundary of its own sphere of operation, outside its own system » (Hermans, 1996, p. 9).

l'« autre ». De plus, les traducteurs découvrent eux aussi l'« autre ». Dans ce cas, il s'agit de Champlain et de son texte décrivant l'altérité, c'est-à-dire les Autochtones et leur mode de vie. En poussant le raisonnement plus loin, il est possible de dire que les lecteurs découvrent eux aussi l'Autre, soit l'Autochtone, par l'intermédiaire des traductions du texte de Champlain. Dans ce contexte, l'objectif de ce mémoire consiste à examiner la représentation des Amérindiens qui émerge des quatre traductions anglaises de *Des Sauvages*.

Il est pertinent de mentionner ici que bien que Champlain ait rédigé une relation de voyage dans laquelle il décrit en détail les habitudes de vie des Amérindiens, il ne fait jamais allusion dans son texte à des difficultés d'ordre communicationnel. Ce détail est surprenant car Champlain, qui ne connaissait pas les différentes langues autochtones, prétend s'être basé sur des conversations qu'il aurait eues avec les Amérindiens, en plus de ses propres observations, pour élaborer son texte.

Samuel de Champlain a rédigé *Des Sauvages* il y a plus de 400 ans, et la traduction de ce document historique soulève un certain nombre d'enjeux. Nancy Senior en fait mention dans un article portant sur sa traduction d'*Histoire naturelle des Indes occidentales*, un texte écrit par un missionnaire jésuite, Louis Nicolas, qui séjourna en Nouvelle-France de 1664 à 1675. Elle y affirme que, lorsqu'il y a un écart de plusieurs siècles entre le moment de l'écriture et le moment de la traduction, des questions portant sur l'évolution de la langue deviennent pertinentes. De plus, dans le cas d'un texte décrivant les plantes, les animaux et les habitants du Nouveau-Monde, des enjeux scientifiques et ethnographiques viennent s'ajouter aux enjeux linguistiques (Senior,

2004, p. 462). Ainsi, lorsque vient le temps d'analyser la représentation de l'Amérindien dans les trois retraductions de la relation de voyage, il est primordial de tenir compte de l'évolution de la langue, car la connotation des termes peut changer au fil des époques. Par exemple, le mot « Sauvage » était utilisé de manière presque neutre pour décrire les habitants du Nouveau-Monde à l'époque de Champlain. Elle a toutefois acquis, avec les siècles, une forte connotation péjorative, voire raciste. Nous examinerons donc l'origine de l'utilisation du mot « sauvage » pour décrire les Amérindiens ainsi que la transformation de la signification du terme jusqu'à nos jours. Ainsi, puisque la langue est en constante transformation, nous aurons recours à des dictionnaires imprimés à la même époque que les textes étudiés afin de mettre en lumière la signification de ces termes. Il s'agit de la même méthodologie utilisée par Nancy Senior au moment de la réalisation, au début des années 2000, de sa traduction d'*Histoire naturelle des Indes occidentales* de Louis Nicolas, un contemporain de Champlain (2004, p. 465). André Tiran, quant à lui, a fait une étude sur la traduction du *Della Moneta*, un ouvrage de nature économique publié en 1751, et explique que le groupe de traducteurs du texte en question a eu recours aux dictionnaires; selon lui, « [...] la consultation des dictionnaires en usage alors, [met] en relief un exemple de la volonté de ne pas commettre d'anachronisme dans les choix de transcriptions d'une langue à l'autre » (2009, p. 61). Nous sommes consciente qu'il existe, bien sûr, un écart entre les définitions présentées dans les dictionnaires et l'usage courant, mais cela ne pose pas problème pour notre étude, puisque les termes que nous avons examinés portent sur des cas clairs et précis et non sur des nuances linguistiques.

Il est possible d'avancer que Champlain écrit un texte de nature ethnographique, étant donné le foisonnement de détails qu'il fournit dans sa description des Amérindiens.

Il présente dans ses écrits une certaine image du « Sauvage ». Ainsi, afin de pouvoir analyser la représentation de l'Amérindien qui est créée dans chaque traduction, il faut commencer par examiner celle produite par l'explorateur. Ce dernier décrit les « Sauvages » sur un ton neutre, sans étonnement ni émotion. Autrement dit, il dépeint les Amérindiens à distance (Ouellet, 1991, p. 63). L'aventurier ne partage jamais son opinion au sujet de ce peuple étranger dont les coutumes ne lui sont pas familières. Néanmoins, en dépit de son apparente neutralité, Champlain émet à l'occasion des jugements de valeur à l'égard des « Sauvages ». Ces commentaires ne sont pas rendus adéquatement dans les traductions, témoignant ainsi, à notre avis, de la visée annexionniste qui sous-tend certaines versions. Nous nous inspirons des idées d'Henri Meschonnic et d'Antoine Berman afin de définir ce qu'est l'« annexion ». Selon Henri Meschonnic, l'annexion implique l'effacement de la différence, alors que le décentrement consiste en la reconnaissance de la différence (1973, p. 308). La notion d'annexion est donc clarifiée par le décentrement, terme utilisé dans *L'épreuve de l'étranger* de Berman quand ce dernier cite Meschonnic : « Pour comprendre l'autre, il ne faut pas se l'annexer, mais devenir son hôte [...] Comprendre quelque chose d'autre, ce n'est pas s'annexer la chose, c'est se transférer par un décentrement au centre même de l'autre » (Meschonnic dans Berman, 1984, p. 297). Pour nous, l'annexion est donc, au moment de la traduction, l'effacement ou l'atténuation des éléments rappelant l'altérité du texte source et du sujet traité. L'enjeu, ici, serait plutôt de respecter l'apparente neutralité de Champlain et de traduire les jugements de valeur tels qu'ils sont présentés dans le texte original, sans rien omettre ni ajouter. C'est la raison pour laquelle, au moment de l'analyse textuelle, nous

soulignerons les occurrences où les traductions avaient amplifié les jugements de valeur ainsi que celles où ils ont été rendus sans modifications.

La description des éléments culturels est une autre contingence par laquelle la représentation de l'Amérindien peut être faussée. Selon Yves Gambier, il existe deux catégories d'éléments culturels. La première inclut les noms de lieux et les personnages historiques exclusifs à une culture, alors que la deuxième comprend « des pratiques, des habitudes, des comportements... peut-être universels, mais tellement marqués par les conditions (climatiques, sociales, etc.) et les traditions d'un endroit donné que leurs désignations véhiculent des associations d'idées, des connotations, des images, des valeurs collectives, soi-disant difficilement transférables » (Gambier, 2008, p. 179). Dans le contexte de notre étude de cas, ces catégories comprennent donc le vocabulaire propre à l'environnement et au mode de vie des « Sauvages ». La représentation de l'Amérindien se trouve donc faussée lorsque ces éléments ne sont pas rendus adéquatement dans les traductions. Nous empruntons le terme « adéquat » à Gideon Toury, qui le définit de la manière suivante : « An adequate translation is a translation which realizes in the target language the textual relationship of a source text with no breach of its own [basic] linguistic system ». Autrement dit, l'adhérence aux normes du texte source détermine l'adéquation de la traduction au texte source (Toury, 1995, p. 56-57).

Dans cette lignée, le vocabulaire relatif à la religiosité amérindienne est un enjeu important lors des traductions. Dominique Legros explique que lorsque les chercheurs décrivent une religion amérindienne, qui est ou qui n'est pas affectée par le christianisme,

ces derniers ont tout de même tendance à utiliser le vocabulaire religieux qui leur est familier (2007, p. 133). Champlain n'échappe pas à cette tendance et utilise des référents propres à sa culture lorsqu'il rapporte ses conversations avec les Autochtones. L'image qu'il présente des Amérindiens est donc bien sûr fort subjective. Dans ce contexte, la question à se poser est la suivante : les traducteurs représentent-ils l'Amérindien tel qu'il est décrit par le père de la Nouvelle-France, ou bien le dépeignent-ils de façon plus positive ou plus négative? En d'autres mots, nous cherchons à déterminer si les traducteurs produisent une traduction adéquate ou s'ils décrivent les Autochtones différemment, par rapport à Champlain, et si tel est le cas, nous voulons déterminer quel type de représentation ils produisent.

Comme nous l'avons mentionné brièvement ci-dessus, ce mémoire a pour but d'examiner la représentation des Amérindiens qui émerge des quatre traductions anglaises de *Des Sauvages*. Nous pouvons déjà avancer que l'image du « Sauvage » qui est créée dans les différentes traductions n'est pas conforme à celle présentée dans le texte de Champlain. Nous cherchons donc à déterminer de quelle manière, dans les quatre traductions, la représentation de l'Autochtone qui est produite diffère de celle de l'original. C'est la raison pour laquelle nous pensons que les notions mises de l'avant par Antoine Berman seront particulièrement pertinentes, car nous avons l'intention d'aller « à la recherche du traducteur » et de cerner la position traductive, le projet de traduction et l'horizon du traducteur (Berman, 1995, p. 73-83). Puisque, selon Berman, les textes traduits révèlent des traces du travail des traducteurs, ces notions permettent de remettre leurs traductions en contexte et d'expliquer les choix qu'ils ont faits.

Nous comptons faire une analyse textuelle contrastive d'extraits de la relation de voyage – des passages qui ont pour sujet les Autochtones et qui traitent de leurs coutumes et de leur mode de vie – en utilisant comme point de départ le système des tendances déformantes, proposé par Berman (1999, p. 49-68). L'emploi du système des tendances déformantes implique une analyse des points négatifs des traductions, mais il nous apparaît pertinent de l'utiliser, car « [cette] analytique négative concerne au premier chef les traductions ethnocentriques, annexionnistes, et les traductions hyper-textuelles (pastiche, imitation, adaptation, recreation libre) où le jeu des forces déformantes s'exerce librement » (Berman, 1999, p. 49). Une telle analyse permettra de révéler les occurrences où l'original n'est pas rendu adéquatement, conséquemment où il est possible que la représentation de l'Amérindien, telle que mise de l'avant par Champlain, soit faussée.

Notons de plus que le texte de Champlain s'inscrit dans le courant de la littérature de l'exploration (Warkentin, 2007, p. 13-14). Les auteurs de ce courant produisent des textes narratifs racontant leur participation à l'exploration et à la colonisation du territoire canadien, allant de Cartier à Champlain, des Jésuites à La Vérendrye. La littérature de l'exploration comprend deux vagues. La première a lieu au XVII^e siècle et est constituée largement d'écrits francophones. La figure clef de cette période est justement Samuel de Champlain. Des auteurs anglophones de la fin du XVIII^e siècle et du début du XIX^e siècle font partie de la seconde vague. Les textes issus des deux vagues sont très diversifiés tant sur le plan du contenu que de la forme, mais composent néanmoins un ensemble littéraire cohérent (New, 2002, p. 347). Selon le *Petit Robert*, une relation est « un récit fait par un voyageur, un explorateur ». Le texte de Champlain souscrit parfaitement à cette définition

et constitue donc un texte littéraire. Conséquemment, les traductions sont nécessairement littéraires et se prêtent à l'analyse herméneutique propre aux textes littéraires. Voilà une autre raison pour laquelle nous allons nous inspirer du modèle d'analyse proposé par Antoine Berman.

Ainsi, tenant compte des éléments évoqués ci-dessus et de notre première lecture du texte original de Champlain ainsi que de ses quatre traductions, notre hypothèse de départ est la suivante : dans le cas précis du texte *Des Sauvages*, nous postulons que la représentation des Amérindiens se transforme au fil des traductions, passant, notamment, d'une image négative dans la première traduction à une représentation neutre dans la dernière. L'utilisation du terme « image négative » n'est pas un jugement de valeur de notre part, mais bien un constat émis à la suite de l'analyse des passages sélectionnés. L'usage, par certains traducteurs que nous avons étudiés, d'un vocabulaire péjoratif, nous permet de conclure qu'il émerge de ces traductions une représentation de l'Amérindien qui leur porte un plus grand préjudice que dans le texte original de Samuel de Champlain.

Chapitre 1 :

Présentation et mise en contexte de l'original et des quatre traductions anglaises

1.1 Le texte original

Samuel de Champlain : bref aperçu biographique

Samuel de Champlain serait né à Brouage à la fin du XVI^e siècle. Comme les registres de Brouage antérieurs à 1690 ont été détruits dans un incendie, il est impossible d'arrêter la date de naissance exacte de ce dernier. En fait, nous savons très peu de ses origines : sa religion ou son rang social, par exemple, restent inconnus. Néanmoins, sur plusieurs actes notariés, un statut de noble lui est attribué (Trudel, 2010, paragr. 1).

En 1598, Champlain se rend aux Indes occidentales à bord d'une flotte espagnole. En 1603, il s'embarque comme simple passager sur un navire affrété par François Gravé du Pont qui part pour le Canada. Ce voyage n'a rien de remarquable en lui-même et, si Samuel de Champlain n'avait pas publié son récit de voyage, l'histoire l'aurait probablement oublié (Trudel, 2000, paragr. 7-10).

En 1608, Champlain fonde la ville de Québec. Les bâtiments qu'érige son équipage constituent le premier campement permanent en Nouvelle-France (Trudel, 2000, paragr. 19). Durant toute sa vie, Champlain rêve de créer une colonie puissante en Nouvelle-France, sa vision va au-delà du simple commerce des fourrures et il croit que le Canada a un véritable potentiel commercial, industriel et agricole. En 1627, son rêve semble se réaliser lorsque la compagnie des Cent-Associés est créée. Il est nommé gouverneur de la Nouvelle-France en 1633 et décède deux ans plus tard.

Champlain nous a légué une grande quantité d'écrits relatant ses périples au Canada (Trudel, 2010, paragr. 5-7). Dans *Des Sauvages*, il se présente avant tout comme un explorateur et un navigateur; en 1613, il affirme à la Reine Marie de Médicis qu'il a été attiré par l'art de la navigation dès son plus jeune âge (Trudel, 2000, paragr. 6). D'ailleurs, il a rapidement gravi les échelons de la marine : lorsqu'il voyage aux Indes occidentales en 1598, il est géographe et, dix ans plus tard, il est déjà capitaine de sa propre flotte. Champlain se fait écrivain le temps de publier le compte-rendu de ses explorations – il désire partager ses découvertes avec la noblesse française et obtenir son appui financier pour développer la colonie de la Nouvelle-France – mais il n'en est pas pour autant un homme de lettres. De plus, rien n'indique qu'il ait fait beaucoup d'études, et d'ailleurs son style est pauvre, émaillé d'un nombre considérable de fautes d'orthographe et de grammaire (Heidenreich, 2006, p. 36).

***Des Sauvages* : bref résumé**

La relation de voyage est divisée en treize chapitres et dans chacun l'auteur raconte un épisode de son périple en Nouvelle-France. L'explorateur débute avec la traversée de l'Atlantique, du port de Honfleur en Normandie jusqu'à celui de Tadoussac au Canada, qui dura un peu plus de deux mois. Il prend soin de noter les repères géographiques qu'il croise tant en Europe qu'en Amérique du Nord ainsi que les conditions météorologiques et l'état des eaux. Dans le deuxième chapitre, il décrit son arrivée sur le territoire d'une tribu montagnaise, peuple qu'il nomme « les Sauvages ». Il fait part de ce que les « Sauvages », qui faisaient le voyage de retour vers la Nouvelle-France, avaient à raconter sur leur séjour en France. Lors de cette rencontre, Champlain est invité dans la

cabane du « Sagamo³ » pour une « tabagie⁴ », cérémonie qu'il décrit en détail. Il passe ensuite aux techniques de guerre, à la fabrication et à l'utilisation de canots et d'abris. Le chapitre trois est aussi dédié entièrement aux Amérindiens et à leur mode de vie. Dans un premier temps, il y est question des cérémonies qui ont lieu à la suite d'une victoire contre les Iroquois. À ce moment, l'auteur aborde la nudité des « Sauvages », mais, contrairement à ses contemporains, il ne la mentionne que très brièvement. Ensuite, sans entrer dans les détails, il décrit brièvement les caractéristiques et l'endurance de ce peuple, avant d'avancer qu'un de leurs grands défauts est le fait que les Européens ne peuvent leur faire confiance, car ils « n'ont point de loi »⁵ (Champlain, [1603], p. 8⁶). Puis, Champlain décrit minutieusement sa discussion avec le Sagamo sur les croyances de son peuple et la suprématie de la religion catholique.

Les chapitres suivants portent principalement sur l'exploration du territoire. Le chapitre quatre est très court et comprend uniquement une description de la rivière Saguenay qui provient, pour l'essentiel, des comptes rendus des Amérindiens. Le chapitre cinq porte sur les îles que l'explorateur a rencontrées lors de son voyage entre Tadoussac et Québec, et le chapitre six sur le territoire riverain du Saint-Laurent entre Québec et Trois-Rivières. Champlain remarque la fertilité du sol et note les endroits propices à

³ Le terme amérindien « sagamo » signifie « chef » (d'Avignon, 2009, p. 14, n. 5).

⁴ Une tabagie est une fête constituée d'un partage de tabac, de discours et d'un festin (d'Avignon, 2009, p. 14, n. 7).

⁵ « n'ont point de loi » (d'Avignon, 2009, p. 19).

⁶ La numérotation de *Des Sauvages* n'est pas cohérente. Pour les pages non numérotées, nous mettrons dans les références le numéro de la dernière page numérotée et mettrons en exposant le nombre de pages après lesquelles se trouve la citation pour permettre au lecteur de la repérer facilement au besoin. Par exemple, 8¹ signifie une page après la page 8. Si deux pages ont le même numéro, nous mettrons a ou b en exposant pour indiquer s'il s'agit de la première ou de la deuxième page avec ce numéro, par exemple 29^a.

l'établissement d'habitations. Le chapitre sept décrit le lac Saint-Pierre ainsi que les rivières et les îles avoisinantes. Il passe ensuite à la rivière des Iroquois et à la forteresse de guerre des Iroquois qu'il a observée. Le chapitre huit porte également sur l'exploration du territoire, Champlain y décrivant le territoire autour de la grande rivière (Saint-Laurent) entre Trois-Rivières et les Grands Lacs. Sa description est composée de ses propres observations ainsi que des témoignages des Autochtones. Le chapitre neuf fait état de discussions avec quelques Algonquins au sujet de la fin et du commencement de la rivière du Canada (l'aval et l'amont du Saint-Laurent). Champlain cherche ici à confirmer ce que d'autres Amérindiens lui ont raconté et conclut que tous les témoignages concordent. Au chapitre suivant, l'explorateur raconte son voyage de Tadoussac à Percé. Il donne aussi une idée approximative des cours d'eau et de la géographie de la côte est. Au chapitre onze, il décrit le voyage de retour alors que le bateau a longé ce qui est aujourd'hui la Côte-Nord du Québec.

Il est de nouveau question des traditions des Amérindiens au chapitre douze. L'auteur y décrit les préparatifs de guerre des Montagnais ainsi que leurs coutumes lorsqu'un des leurs est blessé. Finalement, au dernier chapitre, l'auteur rapporte le témoignage des Amérindiens à propos d'une créature mythique appelée le Gougou, qui terrifie les « Sauvages », avant de terminer avec son retour en France.

Publication et réception de *Des Sauvages*

Samuel de Champlain fait publier sa première relation de voyage à son retour à Paris, à l'automne 1603, chez l'imprimeur Claude de Monstr'œil avec la permission du Roi : « Par Priuilege du Roy donné à Paris le 15. de Nouembre, 1603. figné Brigard. Il est

permis au Sieur de Champlain de faire imprimer par tel Imprimeur que bon luy semblera vn liure par luy composé [...]»⁷ » (Champlain, [1603], n.p.). Le Privilège fait aussi état des droits d'auteurs : il est interdit d'imprimer, de vendre ou de reproduire le livre sans consentement sous peine de sanctions (Champlain, [1603], n.p.). Le fait que Champlain ait obtenu la licence de publication aussi rapidement, en moins de deux mois⁸, suggère qu'une personne ou une institution soit intervenue en sa faveur et ait appuyé la parution de son récit d'exploration (Heidenrieck et Ritch, 2010, p. 98).

Les exemplaires sont écoulés rapidement, une réédition paraît l'année suivante (d'Avignon, 2009, p. 2). Il faut mentionner toutefois que le tirage était probablement limité : l'historien Camil Girard l'estime à 500 exemplaires (d'Avignon, 2009, p. 2, n. 4). Le succès de la relation s'explique par le fait que les Européens manifestent un grand intérêt pour le Nouveau-Monde et pour les « Sauvages » qui y habitent. La demande pour ce genre de récit était forte, et Champlain faisait partie de la poignée d'explorateurs à s'être rendu en Nouvelle-France.

Malgré l'intérêt porté au récit de Champlain lors de sa parution au début du XVII^e siècle, peu d'efforts ont été faits pour conserver les publications originales et les manuscrits. Les historiens ignorent dans quelles circonstances ces derniers ont disparu.

⁷ « Par privilège du roi donné à Paris le 15 novembre 1603, signé Brigard. Il est permis au sieur de Champlain de faire imprimer par tel imprimeur que bon lui semblera un livre par lui composé [...] » (d'Avignon, 2009, p. 8).

⁸ Champlain mentionne dans *Des Sauvages* que le navire qu'il occupait a jeté l'ancre au port d'Honfleur, en France, le 20 septembre 1603 (Champlain, [1603], p. 36¹).

De plus, il ne reste aujourd'hui que onze copies de l'édition originale de 1603⁹, dont quatre à Paris et six aux États-Unis. Pour ce qui est de la réédition de 1604, seulement cinq copies demeurent : une à la BnF et les autres aux États-Unis. Ironie de l'histoire, bien que l'œuvre relate l'expédition de Champlain en Nouvelle-France, on ne trouve aucun original au Canada (Heidenreich et Ritch, 2010, p. 104).

Nous aimerions insister sur le fait que *Des Sauvages* est le premier récit¹⁰ écrit par celui qui est devenu le fondateur de Québec, la première colonie permanente de Nouvelle-France. Ainsi, les textes de Champlain sont bien plus que de simples journaux de voyage, ils ont une réelle portée historique. En plus de décrire en détail le territoire nord-américain, les peuples amérindiens et les explorations françaises, les textes de l'explorateur servent les intérêts de ses supérieurs immédiats, des compagnies détenant le monopole de la traite des fourrures de même que ceux de la couronne française. Les écrits laissés par le père de la Nouvelle-France constituent sans doute la raison pour laquelle ses réalisations sont encore si bien connues de nos jours (d'Avignon, 2009, p. 1).

Il est indéniable que les relations de Champlain entrent dans la catégorie des textes fondateurs puisqu'ils font partie des premiers écrits portant sur la Nouvelle-France, et donc du patrimoine canadien et de la mémoire collective. Notons toutefois que nous utilisons le terme « texte fondateur » dans un sens différent de « texte sacré ». Ici, la

⁹ La première édition de *Des Sauvages* n'est pas datée. Toutefois, Champlain a mentionné dans un de ses écrits subséquents que son premier livre a été publié en 1603 (C. Heidenreich, communication personnelle, 25 novembre 2010).

¹⁰ Il est possible que Champlain ait rédigé un autre journal de voyage avant *Des Sauvages*. Ainsi, *Brief discours des choses plus remarquables que Samuel Champlain de Brouage a reconneues aux Indes occidentales* raconte le voyage de deux ans et demi, de 1599 à 1601, que Champlain aurait supposément fait aux Indes Occidentales. Il n'a été publié qu'en 1859. De plus, l'authenticité de cette œuvre est contestée, car seule une copie du manuscrit a été retrouvée et non pas l'original (Trudel, 2000, parag. 7).

notion de « texte fondateur » signifie un texte qui met en place les assises d'un genre, celui de la littérature de l'exploration, et qui inspire ainsi l'ensemble d'une production littéraire. Dans cette lignée, Champlain est une figure emblématique de la première vague de cette littérature de l'exploration. Cette première vague est composée d'explorateurs français dont le premier est Jacques Cartier. Elle regroupe les écrits des Français qui ont exploré le territoire canadien (New, 2002, p. 347). Dès lors, l'explorateur est la pierre d'assise d'une production littéraire qui s'étendra jusqu'au début du XIX^e siècle. De plus, bien qu'il ait été publié en France, comme *Des Sauvages* a été rédigé en grande partie au Canada, il serait possible d'avancer qu'il constitue un des premiers textes produits par la littérature canadienne embryonnaire.

1.2 La traduction de 1625

Un traducteur inconnu

La première traduction du texte de Champlain figure dans l'ouvrage *Hakluytus Posthumus or Purchas His Pilgrimes* édité par Samuel Purchas. Purchas a probablement obtenu la traduction de Richard Hackluyt un certain temps avant le décès de ce dernier, alors qu'il s'affairait sans doute à la préparation de la troisième édition de ses *Principal Navigations*. Il est donc très probable que la traduction de *Des Sauvages* ait été réalisée par Richard Hackluyt ou par quelqu'un qu'il avait mandaté (Heidenreich et Ritch, 2010, p. 400).

Tel que nous l'avons mentionné précédemment, il existe deux éditions de *Des Sauvages*, la première sans doute publiée en 1603 et la deuxième en 1604. Toutefois, selon Conrad Heidenreich et Janet Ritch, il est impossible d'identifier avec certitude

laquelle des deux éditions constitue le texte source de la traduction imprimée par Purchas (Heidenreich et Ritch, 2010, p. 400). Il n'y a aucune trace écrite provenant de l'éditeur qui permettrait de l'identifier, et les deux versions sont trop similaires pour pouvoir déterminer le texte source utilisé en comparant la traduction et les deux éditions.

Il est certes important d'identifier quelle version le traducteur a utilisée afin de pouvoir comparer la traduction avec le bon texte source. Nous tenons à souligner toutefois qu'à la suite de notre analyse textuelle contrastive, nous avons observé que les différences entre les deux éditions étaient d'une nature purement orthographique, par exemple « pointe » (Champlain, [1603], p. 3¹) et « poincte » (Champlain, 1604, p. 3¹). Nous n'avons trouvé aucune différence sur le plan lexical, terminologique ou syntaxique. Ainsi, puisque notre analyse a révélé que les différences orthographiques ne pouvaient pas engendrer des interprétations sémantiques différentes et donc produire des traductions différentes, nous avons choisi d'utiliser la première édition pour effectuer notre analyse.

À la recherche du traducteur inconnu

Selon Antoine Berman, aller au traducteur c'est prendre en vue le sujet traduisant et déterminer sa position traductive, son projet de traduction et son horizon traductif (1995, p. 73-74). Il affirme aussi que l'étude de ces trois catégories ne doit pas être réalisée de manière linéaire. En effet, si l'analyse de l'horizon traductif peut en principe être effectuée en premier lieu, il est plus difficile de séparer l'analyse de la position traductive et du projet de traduction (Berman, 1995, p. 82).

Rappelons que l'horizon traductif peut être défini comme « l'ensemble des paramètres langagiers, littéraires, culturels, et historiques qui “déterminent” le sentir,

l'agir et le penser d'un traducteur » (Berman, 1995, p. 79). Il est donc important de noter que le début du XVII^e siècle en Angleterre est marqué par les œuvres de Shakespeare et par l'essor des arts et de la culture sous le règne d'Elizabeth I^{re}. De même, l'année 1607 voit la fondation de la première colonie anglaise en Amérique du Nord. Il y a donc en Angleterre à cette époque un fort intérêt pour les récits d'exploration de toutes sortes. De plus, la traduction est perçue, au XVI^e siècle et au début du XVII^e siècle, comme une manière de faire avancer et grandir le savoir (Baker, 1998, p. 339). C'est dans ce contexte que la première traduction de *Des Sauvages* est publiée, pour satisfaire la curiosité du public anglais. Le traducteur vise sans doute à produire une version qui répondra aux attentes de ce dernier, en lui proposant une traduction idiomatique qui respecte l'usage et la norme de la langue anglaise.

Bien que le premier traducteur du texte de Champlain soit inconnu, il est possible d'esquisser sa position traductive, ce que Berman décrit comme le rapport spécifique qu'entretient le traducteur avec sa propre activité, la conception ou la perception que ce dernier a du traduire (1995, p. 74). Après avoir comparé l'original et sa traduction, nous observons que si le traducteur suit minutieusement l'ordre des phrases, il privilégie néanmoins le sens et ne s'attache pas aux mots du texte source. Par exemple, il traduit « Le 16. iour d'Auril le temps commença à s'adoucir, & la mer plus belle qu'elle n'auoit esté avec contentement d'vn chacun: [...] »¹¹ (Champlain, [1603], p. 1¹) par « The sixteenth day of Aprill the storme began to cease, and the Sea became more calm then before, to the contentment of all the Company ; [...] » (Purchas, 1965, p. 188). Plutôt que

¹¹ « Le 16^e jour d'avril, le temps commença à s'adoucir et la mer plus belle qu'elle n'avait été, avec contentement d'un chacun, [...] » (d'Avignon, 2009, p. 11).

de traduire littéralement « le temps commença à s'adoucir » et « d'un chacun », il choisit une traduction idiomatique.

Pour ce qui est du projet de traduction, il s'agit, selon Berman, de la visée articulée qui porte chaque traduction, mais qui n'est pas nécessairement énoncée discursivement par le traducteur. De plus, « le projet définit la manière dont, d'une part, le traducteur va accomplir la *translation* littéraire, d'autre part, assumer la traduction même, choisir un "mode" de traduction, une "manière de traduire" » (Berman, 1995, p. 76). Dans le cas de la traduction Purchas-Hackluyt, il s'agit de la première traduction anglaise du grand navigateur. La traduction est incluse dans le chapitre VI du quatrième volume de *Purchase his Pilgrimes*, sans aucune présentation. Avant son décès, Richard Hackluyt a trouvé le texte assez important pour le faire traduire et l'inclure dans la troisième édition de ses *Principal Navigations*. Ayant repris la préparation de l'ouvrage, Samuel Purchas, quant à lui, a choisi de le publier sans doute dans le but de faire connaître Champlain ainsi que ses réalisations au public anglais. Le traducteur semble donc privilégier l'acceptabilité de la traduction pour les lecteurs anglais plutôt que l'adéquation au texte source. Par exemple, le chapitre treize relatant la légende du Gougou a été omis sans aucune indication ni justification. Ritch expliquent ainsi cette omission : « it stretched the credulity of the reader » (Heidenreich et Ritch, 2010, p. 400). Le fait que ce passage ait été tu, car, supposément, les lecteurs ne croiraient pas en sa véracité, montre qu'un des objectifs de la traduction était de ne pas froisser le lecteur anglais; ce qui témoigne bien de la visée ethnocentrique et du caractère annexionniste de la traduction.

Publication et réception de la première traduction

L'ouvrage *Purchase his Pilgrimes* a été imprimé à Londres par William Stansby pour Henry Fetherstone. L'imprimerie de Stansby était probablement la deuxième imprimerie en importance de Londres, après l'imprimerie royale. Elle comptait entre quinze et dix-sept employés et, en général, ses impressions étaient de meilleure qualité que celles de ses concurrentes (Bland, 2004, paragr. 4). Nos recherches sur Henry Fetherstone n'ont pas été très fructueuses. Nous avons tout de même découvert qu'il était libraire au Sign of the Rose à St. Paul's Churchyard. Il a publié *Purchas his Pilgrimes* ainsi que d'autres célèbres ouvrages (Fortescue, 1908, n.p.). La production du volume contenant la traduction a donc été chapeautée par un imprimeur et un libraire de très bonne réputation, et nous pouvons donc supposer que le texte a bénéficié d'une diffusion intéressante.

1.3 La traduction de 1880

Le traducteur : Charles Pomeroy Otis

Nous ne savons que très peu choses sur ce traducteur et les informations que nous possédons proviennent d'une notice nécrologique. Il a obtenu un doctorat en 1873 et fut professeur de langues modernes au Massachusetts Institute of Technology, aux États-Unis. Il a rédigé deux ouvrages sur la grammaire allemande. Il est aussi connu pour sa traduction des œuvres de Champlain (Elliott, 1888, p. 267).

Dans la préface aux traductions qu'il a rédigée, Otis affirme avoir utilisé les textes de *Des Sauvages* qui se trouvent à la Harvard Colledge Library et à la John Carter Brown Library (Slafter, 1880, p. 215). Selon les recherches effectuées par Conrad Heidenreich et Janet Ritch, le texte de la Harvard College Library est une copie de l'édition non datée

probablement publiée en 1603, alors que le texte de la John Carter Brown Library est une copie de l'édition de 1604 (Heidenreich et Ritch, 2010, p. 104). Plus loin dans la préface, Otis fait état de la qualité de la langue de Champlain et donne des exemples où l'explorateur ne respecte pas les conventions de la langue française. Cinq exemples proviennent de *Des Sauvages* et Otis affirme reprendre textuellement l'édition de Paris (Slafter, 1880, p. 221). Nous ne savons pas à quel texte Otis fait ici référence puisque des exemplaires des deux éditions se trouvent à Paris. Dans ce contexte, nous avons comparé les exemples fournis par Otis à nos copies des éditions de [1603] et de 1604. Nous avons déterminé que les passages proviennent du texte de 1604. Nous croyons donc qu'Otis a utilisé l'édition de 1604 pour effectuer sa traduction. De plus, Conrad Heidenreich a affirmé qu'Otis avait eu recours à cette édition (communication personnelle, 25 novembre 2010). Pour notre analyse, nous comparerons donc la version d'Otis au texte publié en 1604.

À la recherche de Charles Pomeroy Otis

Pour situer l'horizon traductif de cette production, il convient de mentionner qu'elle est publiée plus de 250 ans après la parution de l'original, c'est-à-dire à la fin du XIX^e siècle, aux États-Unis. Il s'agit de la première retraduction et le traducteur est conscient de l'existence d'une version précédente (Slafter, 1880, p. 215). À la fin du XIX^e siècle, il existe un bon nombre d'associations qui s'intéressent à l'histoire des États-Unis et publient des ouvrages sur celle-ci. Ainsi, cette traduction est chapeautée par une société historique, la *Prince Society*. Comme la traduction est produite par une société savante, il est possible de considérer que son public cible soit constitué d'historiens et

d'universitaires¹², donc des personnes ayant un fort intérêt pour l'histoire et la fondation des États-Unis et du Canada.

La position traductive d'Otis est facile à situer puisque ce dernier décrit de manière explicite l'idée qu'il a de l'activité de traduction dans sa préface. Il y écrit que l'objectif premier et principal de tout traducteur est de rendre le sens de l'original, en plus d'en reproduire l'esprit et le ton. Il continue en affirmant qu'il est nécessaire qu'une traduction soit pure et idiomatique, qu'elle ne contienne aucun mode d'expression propre à la langue étrangère. (Slafter, 1880, p. 223-224). En comparant l'édition de 1604 et la traduction d'Otis, nous constatons que ce dernier inverse les segments dans une phrase, afin d'éviter le mot-à-mot et ainsi produire une traduction idiomatique. Par exemple, il traduit « Le 21. à 17¹³. du matin nous rencontrafmes 7. vaiſſeaux Flamans, qui à noſtre iugement venoient des Indes¹⁴ » (Champlain, 1604, p. 1¹) par « On the 21ft, at 7 o'clock in the morning, we met ſeven Flemiſh veſſels, coming, as we thought, from the Indies » (Slafter, 1880, p. 232). Otis modifie donc la position de la relative « qui à noſtre iugement ». S'il avait suivi l'ordre des idées dans la phrase, la traduction aurait été plus difficile d'approche lors de la lecture : « we met ſeven Flemiſh veſſels which, by our thought, were coming from the Indies ». Nous observons donc ici une expression de sa position traductive.

¹² Dans un document contenant une description des ouvrages publiés par la société, Edmund Slafter a écrit à propos de *Voyage of Samuel de Champlain* : « They furniſh to the ſtudent of hiftory and to the ſtudent of ethnology moſt valuable information [...] » (p. 338).

¹³ Il s'agit fort probablement d'une erreur d'impression, et il faudrait lire « 7. du matin ».

¹⁴ « Le 21, à [sept] heures du matin, nous rencontrâmes ſept vaiſſeaux flamands [hollandais], qui à notre jugement, venaient des Indes » (d'Avignon, 2009, p. 11).

Pour esquisser la visée ou le projet de traduction, nous dirions que celle-ci a été réalisée dans le but de faire connaître et d'honorer la vie et la carrière spectaculaire de Samuel de Champlain (Slafter, 1880, p. v-vi). C'est à cette fin que l'éditeur, le révérend Edmund F. Slafter, a écrit une biographie de Champlain et demandé à C. P. Otis de traduire un bon nombre des écrits de l'explorateur. Comme c'est le cas pour la première traduction, cette version semble privilégier l'acceptabilité pour son public cible. Le traducteur a donc produit un texte dont l'ambition première était d'être idiomatique et il l'affirme explicitement : il tient à respecter les normes de la langue cible.

Publication et réception de la deuxième traduction

La deuxième traduction de *Des Sauvages* est incluse dans *Voyages of Samuel de Champlain*, publiés par la *Prince Society*. Cette dernière est une société historique de Boston qui a vu le jour en 1858 et qui a exercé ses activités jusqu'en 1944. Sa mission consistait à publier des livres rares et des manuscrits originaux portant sur l'histoire de l'Amérique. Il s'agissait d'une petite société qui limitait le nombre de ses membres à 100. Au cours de ses années d'existence, une quinzaine d'ouvrages ont été publiés (Wolkins, 1936, p. 241-254). Elle a fait imprimer 250 exemplaires de chacun des trois volumes de *Voyages of Samuel de Champlain* (Slafter, 1880, n.p.) et l'ouvrage ne semble pas avoir été l'objet d'une réimpression.

L'œuvre était donc destinée principalement aux membres de la société historique, ainsi qu'à des historiens et des universitaires d'ailleurs. Il est donc possible de déduire qu'elle a suscité un enthousiasme certain chez les lecteurs qui partageaient les mêmes intérêts, voire la même profession, que le traducteur et l'éditeur.

1.4 La traduction de 1922

Le traducteur : Hugh Hornby Langton

Les informations biographiques sur ce traducteur proviennent d'une brève bibliographie dans l'*Encyclopédie canadienne* rédigée par Robert H. Blackburn et de la monographie de Conrad Heidenreich intitulée *Champlain and The Champlain Society — An Early Expedition into Documentary Publishing*. Hugh Hornby Langton est né à Québec le 29 août 1862 et est décédé à Toronto le 30 septembre 1953. Il a étudié à l'Université de Toronto et est devenu le premier registraire titulaire de l'Université. En 1892, il est nommé bibliothécaire de l'Université, poste qu'il a occupé jusqu'à sa retraite en 1923. Il a été responsable de la remise sur pied de la bibliothèque après l'incendie de 1890 (Blackburn, 2010, paragr. 1). Lors de la fondation de la Champlain Society en 1905, H.H. Langton a été élu à l'un des cinq postes de conseiller (Heidenreich, 2006, p. 21). Trois ans plus tard, la société historique lui demandait d'effectuer la traduction des textes *Brief discours* et *Des Sauvages* (Heidenreich, 2006, p. 27).

Langton a utilisé l'édition non datée de 1603 de *Des Sauvages* pour réaliser sa traduction. En fait, au moment où la Champlain Society entreprenait de traduire tout Champlain, les membres responsables du projet ne savaient pas qu'il existait une autre édition que celle de 1603. En effet, la Champlain Society n'a découvert l'existence de l'édition de 1604 qu'en 1920 (Heidenreich, 2006, p. 52). Or, la préface que Langton a rédigée pour accompagner ses deux traductions est datée de décembre 1916 (Biggar, 1971, n.p.). Nous en déduisons donc que Langton a utilisé la première édition pour écrire

sa version, ce que Conrad Heidenreich confirme d'ailleurs (C. Heidenreich, communication personnelle, 25 novembre 2010).

À la recherche de H.H. Langton

L'horizon traductif de ce projet est aisé à établir puisqu'il repose sur la volonté de commémorer le tricentenaire de la fondation de la ville de Québec. Bien que la Champlain Society soit une société historique, *The Works of Samuel de Champlain*, l'ouvrage dans lequel se trouve la troisième traduction de *Des Sauvages*, n'était pas destinée uniquement aux universitaires. Au début du projet, les organisateurs planifiaient de faire imprimer une édition populaire sur du papier de qualité commerciale (Heidenreich, 2006, p. 32).

Par contre, H.H. Langton n'a pas énoncé explicitement sa position traductive. Il est toutefois possible de supposer que ce dernier privilégiait l'idiomaticité et la facilité de lecture, car l'éditeur H.P. Biggar a jugé que la version de Langton était trop libre et l'a corrigée « [making] it literate almost to baldness », selon Langton (Heidenreich, 2006, p. 45). Cette érudition recherchée dans la traduction s'explique par l'approche traductive privilégiée ici a été l'archaïsation. Cette vision va à l'encontre de ce que propose Meschonnic en 1973, quand ce dernier affirme que « [l]a traduction, étant installation d'un nouveau rapport, ne peut qu'être modernité, néologie, alors qu'une conception dualiste voit la traduction comme forme et archaïsme » (1973, p. 311). Robin Lefere, quant à lui, offre une typologie qui permet de qualifier la version de Langton comme « superficiellement archaïsante », c'est-à-dire que le texte est essentiellement modernisant, mais parsemé de quelques traits archaïques, surtout en ce qui a trait au

vocabulaire (Lefere, 1994, p. 243). La graphie et la syntaxe utilisées par Langton sont modernes, mais l'ordre des idées et des phrases est rigoureusement respecté. De plus, une brève recherche dans la version numérique de la seconde édition du *Oxford English Dictionary*, publié pour la première fois en 1989¹⁵, permet de constater que Langton utilise de nombreux termes archaïques : *privities, mantles, midst, beheld, one sole, wrought, thereupon, hue* (Biggar, 1971, p. 107-120). Par ailleurs, Langton utilise un anglais d'une autre époque quand il traduit les paroles rapportées, par exemple « Whither go ye? » (Biggar, 1971, p. 113), et « Stay and thou shalt find it » (*ibid*).

Pour dire un mot du projet de traduction, il est utile de mentionner que la Champlain Society, fondée en 1905, s'était donné pour mission d'éditer et de publier des livres ayant pour objet le Canada. Dès la fondation de la Société, ses membres voyaient grand : ils ont démarré un projet, qui s'étendra sur 25 ans, dont l'objectif était de traduire tout Champlain et de le publier en édition bilingue (Heidenreich, 2006, p. 1-2). Un des objectifs de ce projet était de présenter tous les écrits de Champlain en anglais afin de faire connaître le père de la Nouvelle-France dans le Canada anglophone.

Publication et réception de la troisième traduction

Retraduire la totalité des œuvres de Champlain était sans aucun doute un projet d'envergure et la Champlain Society s'est adressée au premier ministre du Canada de l'époque, l'honorable Wilfrid Laurier, qui était d'ailleurs un des membres fondateurs de la société, pour obtenir le financement nécessaire. La réponse du premier ministre a été favorable et, par l'intermédiaire de la Commission des champs de bataille nationaux, la

¹⁵ Afin d'alléger la lecture, nous utiliserons à l'avenir *Oxford English Dictionary* pour faire référence à la version numérique de la seconde édition de ce dictionnaire publié en 1989.

Champlain Society a obtenu une subvention de 5 000 \$. De son côté, le gouvernement du Québec a octroyé une subvention de 300 \$ (Heidenreich, 2006, p. 24-26).

The *Works of Samuel de Champlain*, dans lequel se trouve la troisième traduction de *Des Sauvages*, a été édité en totalité par H.P. Biggar et bon nombre d'universitaires ont collaboré au projet. Par contre, au moment de la publication, seulement 550 exemplaires du premier volume ont été imprimés (Heidenreich, 2006, p. 53). Cela dit, cet ouvrage a su résister au passage du temps. La preuve en est sa réimpression par les Presses de l'Université de Toronto en 1971 et, à ce jour, il demeure la première et la seule traduction intégrale des écrits du père de la Nouvelle-France.

1.5 La traduction de 2010

La traductrice : Janet Ritch

La quatrième traduction de *Des Sauvages* se trouve dans l'ouvrage de Conrad Heidenreich et de Janet Ritch, *Samuel de Champlain before 1604*. Bien que les deux auteurs aient collaboré à sa rédaction, c'est Janet Ritch qui a eu la tâche de retraduire le texte de Champlain (C. Heidenreich, communication personnelle, 25 novembre 2010).

Ritch est chargée de cours au Department of Humanities à l'Université York et à l'Université de Toronto. Pour réaliser sa traduction, elle a utilisé les deux éditions se trouvant à la Bibliothèque nationale de France, c'est-à-dire le texte non daté comme base et la version de 1604 à des fins de comparaison (C. Heidenreich, communication personnelle, 8 février 2012). Mentionnons que les exemplaires de *Des Sauvages* utilisés par Janet Ritch sont les mêmes que ceux dont nous possédons une copie. Pour notre

analyse, nous avons donc choisi d'utiliser la première édition en tant que texte de départ, puisque les différences entre les deux éditions ne sont qu'orthographiques.

À la recherche de Janet Ritch

Pour définir l'horizon traductif de la traductrice, nous remarquons que l'ouvrage de Conrad Heidenreich et de Janet Ritch est paru peu de temps après le 400^e anniversaire de la fondation de la ville de Québec par Samuel de Champlain. Comme nous l'avons déjà mentionné dans notre introduction, cet événement a, ces dernières années, attiré l'attention des médias et du grand public. Cet anniversaire a sans doute ravivé l'intérêt général pour Québec, sa fondation et la Nouvelle-France, ce qui a fait en sorte que les productions documentaires au sujet de Samuel de Champlain se sont multipliées; par exemple, le Musée de la Civilisation de Québec a mis sur pied une exposition permanente dont la pièce maîtresse est un film intitulé *Champlain retracé*; la chaîne Historia a diffusé un documentaire, *Enquête Champlain*; et la romancière Nicole Fyfe-Martel a publié la trilogie *Hélène de Champlain*, pour ne donner que quelques exemples. *Samuel de Champlain before 1604* s'inscrit donc dans cette vague de publications.

Pour qualifier la position traductive de Ritch, après avoir comparé le texte de Champlain et sa traduction, nous pouvons affirmer que cette version est « involontairement modernisante ». Ce type de modernisation consiste en une traduction littéraliste, dont le vocabulaire et la syntaxe sont modernes, mais dont la littéralité produit un effet archaïque (Lefere, 1994, p. 242 et 248). Janet Ritch avoue elle-même avoir réalisé une traduction littérale : « As a general rule the translation is literal » (Heidenreich et Ritch, 2010, p. 93). Malgré le fait que la traduction soit modernisante, sa littéralité fait

en sorte que le texte semble étranger. Par exemple, Ritch traduit « vne grande espace de temps¹⁶ » (Champlain, [1603], p. 8), par « a long space of time » (Heidenreich et Ritch, 2010, p. 271). Elle utilise aussi des mots anglais d'étymologie française qui sont très proches des termes présents dans le texte source, par exemple, « haranguant » (Champlain, [1603], p. 7¹) est rendu par « haranguing » (Heidenreich et Ritch, 2010, p. 271), « Saturniens » (Champlain, [1603], p. 7¹) par « saturnine » (Heidenreich et Ritch, 2010, p. 271) et « creance » (Champlain, [1603], p. 9) par « credence » (Heidenreich et Ritch, 2010, p. 275). Cette traduction littéraliste produit donc involontairement un effet archaïque.

Le projet de traduction dans la publication *Samuel de Champlain before 1604* était de proposer une nouvelle version de *Des Sauvages* (Heidenreich et Ritch, 2010, p. xiii). Janet Ritch cherche ici à s'éloigner des traductions passées surtout en ce qui a trait au vocabulaire utilisé pour décrire les Amérindiens. Les traductions passées ont parfois représenté les Autochtones de manière dépréciative, c'est la raison pour laquelle Ritch affirme avoir porté une attention particulière à son vocabulaire pour qu'il n'y ait aucune connotation péjorative (Heidenreich et Ritch, 2010, p. 94).

Publication et réception de la quatrième traduction

Puisque la publication de ce livre est récente, nous possédons peu d'information sur le sujet. Premièrement, l'ouvrage a été copublié par la Champlain Society et la McGill Queen's University Press (MQUP). Le rôle de la Champlain Society consistait à veiller à l'écriture de *Samuel de Champlain before 1604* et à fournir un éditeur. La société a par

¹⁶ « Une grand espace de temps » (d'Avignon, 2009, p. 19).

ailleurs fait imprimer environ 700 exemplaires de l'ouvrage pour ses membres (R. Fletcher, communication personnelle, 7 février 2011).

De son côté, MQUP était responsable de la diffusion et de la distribution du livre. La maison d'édition reconnaît avoir reçu une subvention de la Fédération canadienne des sciences humaines pour financer la publication de l'ouvrage. Toutefois, MQUP n'a pu nous fournir d'information supplémentaire (K. Heffring, communication personnelle, 2 mars 2011). Nous avons pu obtenir des renseignements additionnels en nous adressant directement à l'un des auteurs, M. Conrad Heidenreich. Ce dernier nous a confié avoir soumis une demande de subvention au Programme d'aide à l'édition savante de la Fédération canadienne des sciences humaines. Une somme de 8 000 \$ a été octroyée en vertu de ce programme. Selon M. Heidenreich, cette somme est allée directement à MQUP (C. Heidenreich, communication personnelle, 7 mars 2011). L'ancien président de la Champlain Society, M. Michael Moir, a précisé qu'il avait signé un contrat de copublication avec MQUP pour faire en sorte que l'ouvrage soit accessible à la population en général et non seulement aux membres de la société (Janet Ritch, communication personnelle, 17 mars 2010). Il faut tout de même préciser que l'ouvrage ne s'adresse pas au grand public, mais plutôt à la population universitaire intéressée par Samuel de Champlain.

Chapitre 2 : Comment traduire l'« autre »

2.1 La découverte de l'« autre »

Commençons par définir les notions clefs « soi » et « autre », qui guideront la réflexion présentée dans cette section. Comme l'écrit Theo Hermans, « [i]n reflecting about itself, a culture, or a section of it, tends to define its own identity in terms of “self” and “other”, i.e. in relation to that which it perceives as different from itself, that which lies outside the boundary of its own sphere of operations, outside its own “system” » (Hermans, 1996, p. 9). En d'autres termes, il s'agit d'un rapport ou d'une relation qui s'établit entre ce que nous sommes et ce qui est différent de nous, entre « soi » et « autre ». L'« autre » est donc caractérisé par sa différence, son étrangeté. « L'étranger » est justement le terme utilisé par Berman; selon lui, l'étranger est ce qu'une culture considère comme en dehors d'elle-même (1999, p. 29).

Tout au long du processus de traduction, les traducteurs ont été confrontés à l'Autre, c'est-à-dire aux « Sauvages », ainsi qu'à l'image des Amérindiens qui transparaît dans les écrits de Champlain. Il y a donc une confrontation entre le « soi », la culture cible à laquelle appartient le traducteur, et l'« autre », la culture source, à savoir le texte de Champlain qui décrit l'altérité des Amérindiens et qui appartient à la culture française du XVII^e siècle.

Dans le contexte de notre étude, nous sommes en présence de plusieurs niveaux de l'« autre ». Lorsque Champlain rencontre les Amérindiens, il est confronté à un peuple qui ne lui est pas familier, donc à l'« autre ». La confrontation se joue entre la culture française de la Renaissance et le mode de vie des « Sauvages », qui est très différent de

ce que Champlain connaît. C'est cette absence de traits communs entre les deux cultures qui explique la raison pour laquelle l'explorateur considère que celle des Autochtones est primitive.

Quant aux traducteurs, leurs rapports à l'« autre » se fait par le biais d'un texte, et non d'une rencontre physique. Lorsqu'ils abordent *Des Sauvages* pour le traduire, ils découvrent l'« autre », à savoir un texte décrivant l'altérité des Autochtones et de leur mode de vie. En poussant le raisonnement plus loin, il est possible de dire que les lecteurs découvrent eux aussi l'Autre, soit l'Autochtone, par l'intermédiaire du texte original ou de ses traductions.

2.2 La traduction de textes anciens

Le texte *Des Sauvages* a été publié il y a un peu plus de 400 ans, et toutes ses retraductions ont été entreprises des siècles après la parution de la relation de voyage. Au début des années 2000, la traductologue Nancy Senior a entrepris la traduction d'*Histoire naturelle des Indes occidentales*, un texte écrit par le missionnaire jésuite Louis Nicolas qui séjourna en Nouvelle-France entre 1664 et 1675. Nancy Senior a écrit un article dans lequel elle fait part des difficultés rencontrées lors de la traduction d'un texte écrit à une autre époque : « Translating a text written several hundred years ago almost always involves questions about how language has changed in the centuries between composition and translation » (2004, p. 462). Le texte de Louis Nicolas n'est pas daté (Senior, 2004, p. 472), mais il est permis de supposer que ce dernier a été rédigé et publié durant ou aux alentours de la période où l'auteur a vécu en Nouvelle-France. Nous

pouvons donc considérer que les réflexions de Senior à propos de cet autre texte du XVII^e siècle s'appliquent également au récit de Champlain.

Dans un premier temps, elle affirme que deux approches opposées existent au moment d'aborder la traduction d'un texte ancien. Le traducteur peut adhérer à la formulation du texte source tout en produisant un texte compréhensible, comme c'est le cas de la traduction réalisée par Janet Ritch et dans une certaine mesure celle de Langton, ou encore, « one can depart more or less freely from the original wording in order to transmit, to a target-language reader, what the translator takes to be the meaning » (Senior, 2004, p. 463), comme c'est le cas dans la traduction de Otis. Les partisans de ces deux approches défendent leur point de vue en se basant sur le principe de « fidélité au texte source », un principe qui est perçu différemment par chaque groupe. Senior explique ensuite que certains traductologues, tels Nida et Seleskovich, croient que les traducteurs doivent se détacher de la formulation de l'original afin de bien transmettre le sens alors que d'autres, tels Berman et Schleiermacher entres autres, postulent que les lecteurs sérieux doivent être prêts à faire un effort afin de comprendre une manière différente de penser. Senior conclut que dans le cas d'*Histoire naturelle des Indes occidentales* « a text-based rendering is appropriate, by the nature of the work and its historical interest » (Senior, 2004, p. 463). Dans la même lignée, Janet Ritch, qui retraduit le texte de Champlain environ au même moment, prône une traduction littérale qui respecterait la « lettre » de l'original. Selon Berman, « lettre » est « cette idée que l'on peut traduire un poète, anglais, latin ou grec, exactement mot pour mot, sans rien ajouter, et en conservant même l'ordre [...] » (Alain, 1934, p. 56-57, cité par Berman 1999, p. 25). Il dit également de la « lettre » : « la lettre : ce sont toutes les dimensions

auxquelles s'attaque le système de déformations [les tendances déformantes] » (Berman, 1999, p. 67). Il est donc possible d'affirmer que chez les deux traductrices contemporaines, la tendance actuelle semble être l'adéquation, c'est-à-dire l'adhésion aux normes du texte source.

Dans un deuxième temps, Senior note que lorsqu'un très grand laps de temps s'est écoulé entre le moment de parution et le moment de la traduction, il est fort possible que le sens des mots ainsi que leur construction aient changé : « [t]he fact that some meanings of a word are different while others remain the same can pose problems for translators » (Senior, 2004, p. 464). Par exemple, dans le chapitre trois, Champlain utilise le terme « haranguer » : « [...] quelque fois il [le Sagamo des Algonquins] se leuoit & s'en alloit haranguant & difant aux Montaignes & Estechemains, voyez comme nous nous refiouïffons de la victoire [...]»¹⁷ » (Champlain, [1603], p. 7¹). Selon *Le dictionnaire de l'Académie française* de 1694, une « harangue » est un « discours fait à une Assemblée, à un Prince ou à quelque autre personne élevée en dignité, ou à un peuple assemblé » (*Le dictionnaire de l'Académie française*, 1694, t. 1, p. 554). La signification du terme s'est modifiée au fil des époques pour inclure la notion de « discours solennel », car d'après le *Petit Robert électronique* de 2010, le terme signifie aujourd'hui : « Discours solennel prononcé devant une assemblée, un haut personnage. ». Il faut donc tenir compte de la variation sémantique du mot et retourner au sens qui était en utilisation au moment de l'écriture lorsque vient le temps de traduire ces termes. Si le terme est rendu en utilisant son sens actuel, la représentation de l'Amérindien ainsi créée n'est pas adéquate.

¹⁷ « [...] quelques fois [le sagamo des Algonquins] se levait et s'en allait haranguant et disant aux Montagnais et Estemins : “Voyez comme nous nous réjouissons de la victoire [...] » (d'Avignon, 2009, p. 19).

C'est dans ce contexte qu'il est nécessaire de s'attarder à la transformation sémantique du terme « sauvage ». Nancy Senior explique que, bien que le terme puisse avoir eu une connotation péjorative au XVII^e siècle, cette dernière n'était pas toujours aussi négative qu'elle ne l'est aujourd'hui. Elle ajoute que Louis Nicolas utilisait le terme de manière neutre (2004, p. 466), comme le faisait Champlain, d'après Conrad Heidenreich et Janet Ritch (2010, p. 233). De plus, Senior affirme que le terme français « sauvage » et le terme anglais « savage » ne sont pas équivalents; autrement dit, le sens du mot français est demeuré plus proche de leur racine étymologique commune, soit le latin « silvaticus », qui signifie « de la forêt » (2004, p. 466).

Dans les trois premières traductions, le terme anglais « savage » est utilisé pour rendre le terme « sauvage » se trouvant dans le texte de Champlain. L'amplification de la connotation péjorative du terme « savage » au fil des époques justifie le choix de Heidenreich et de Ritch de ne pas traduire « sauvages » et donc de laisser le terme français dans leur version. En examinant l'entrée « savage » dans l'*Oxford English Dictionary*, nous remarquons que l'acception qui correspond à l'idée présente dans le texte de Champlain est « [a] person living in the lowest state of development or cultivation; an uncivilized, wild person ». Le dictionnaire inclut aussi des citations qui placent le mot en contexte et les dates de celles-ci vont de 1598 à 1907. Puisque les dates de publication des trois premières traductions sont 1625, 1880 et 1922, il est possible de conclure que « savage » était en usage à cette époque pour décrire des peuples ou des personnes dont la société était considérée moins sophistiquée que celle des Européens, comme c'était le cas des Amérindiens au XVII^e siècle.

2.3 Le style de la narration et le vocabulaire de Samuel de Champlain

Comme nous l'avons expliqué plus haut, un des éléments clefs du texte *Des Sauvages* est la rencontre de l'autre, c'est-à-dire la rencontre de Samuel de Champlain avec les « Sauvages ». Ici, nous examinerons le style de la narration utilisé par l'explorateur lorsqu'il relate les passages portant sur le contact avec les Amérindiens. Le fait d'examiner le style de la narration, par exemple le ton, ainsi que le vocabulaire utilisé, permet de déduire l'attitude de Champlain envers les « Sauvages » et de relever la présence de jugements de valeurs de la part de l'explorateur à l'égard des peuples amérindiens.

Si, dans les textes de Jacques Cartier, la rencontre avec les « Sauvages » donne lieu à une représentation festive (dans ses écrits, Français et Amérindiens se touchent et festoient ensemble), chez Champlain, bien que les deux nations mangent ensemble et échangent des cadeaux, l'atmosphère n'est pas à la fête (Ouellet, 1991, p. 62). Voici comment l'explorateur raconte son premier contact avec les Autochtones sur leurs terres :

Le 27, iour nous fufmes trouuer les fauuages (*sic*) à la pointe de la faintct Mathieu qui eft à vne lieuë de Tadoufac, [...] Ayant mis pied à terre nous fufmes à la cabanne de leur grand Sagamo qui s'appelle Anadabijou, où nous le trouuafmes avec quelque 80. ou 100. De fes compagnons qui faifoiet Tabagie (qui veut dire festin) le quel nous reçeut fort bien selon la coustume du pays [...] ¹⁸ (Champlain, [1603], p. 3¹).

¹⁸ « Le 27^e jour [de mai], nous fûmes trouver les sauvages à la pointe Saint-Mathieu, qui est à une lieue de Tadoussac [...]. Ayant mis pied à terre, nous fûmes à la cabane de leur grand sagamo, qui s'appelle Anadabijou, où nous le trouvâmes avec quelque quatre-vingts ou cent de ses compagnons qui faisaient tabagie (qui veut dire festin), le quel nous reçut fort bien selon la coutume du pays [...] » (d'Avignon, 2009, p. 14).

Bien que Champlain soit confronté à un peuple dont l'apparence physique, la langue et les comportements lui sont étrangers, la description que fait Champlain de sa première rencontre avec les « Sauvages » du Canada est caractérisée, nous l'avons dit dans l'introduction, par un ton neutre, sans étonnement ni émotion. Il décrit les Amérindiens à distance : il est un observateur qui ne fait que noter leurs gestes et leurs paroles sans émettre de commentaires personnels. (Ouellet, 1991, p. 63) L'aventurier ne partage jamais ses impressions, ses opinions, au sujet de ce peuple étranger dont les coutumes ne lui sont pas familières.

Par ailleurs, il faut noter que Champlain valorise chez les Autochtones leurs qualités de guides et d'informateurs, car il cherche à établir une carte du territoire, entreprise pour laquelle les témoignages des Amérindiens lui sont indispensables. Cependant, l'explorateur demeure prudent et vérifie les renseignements qui lui sont fournis :

Nous interrogeafmes deux ou trois Alcoumequins, pour fçauoir s'ils se conformeroient avec ceux que nous auions interrogez touchant la fin & le commencement de ladite reuiere de Canadas [...] Voilà au certain ce qu'ils m'ont dit auoir veu, qui ne differe que bien au rapport des premiers¹⁹ (Champlain, [1603], p. 26 et 29).

De plus, Champlain ne semble démontrer aucun étonnement ni gêne face à la nudité des Amérindiennes :

Auffi toft toutes les femmes & filles commencerent à quitter leurs robes de peaux, & se meirent toutes nuës monftrant nature, neantmoins pree de Matachia, qui font patenoftrés & cordons entre-

¹⁹ « Nous interrogeâmes deux ou trois Algonquins pour savoir s'ils se conformaient avec ceux [les guides montagnais] que nous avons interrogés touchant la fin de ladite rivière du Canada. [...] Voilà au certain ce qu'ils m'ont dit avoir vu, [ce] qui ne diffère de bien peu au rapport des premiers » (d'Avignon, 2009, p. 39-40).

laffez faicts de poil de Porc-épic, qu'ils teignent de diuerfes couleurs²⁰ (Champlain, [1603], p. 7).

Malgré le fait que la nudité va à l'encontre des mœurs et des croyances religieuses européennes, Champlain n'en fait mention qu'au passage, alors qu'il décrit en détail les matachias.

Néanmoins, en dépit de son apparente neutralité, Champlain émet à l'occasion des jugements de valeur à l'égard des « Sauvages » : « [...] ils ont vne meschanceté en eux, quiest (*sic*), vfer de vengeance & estre grands menteurs, gens en qui il ne fais pas trop bon l'affeurer, finon qu'avec raison & la force à la main ; promettent affez & tiennent peu²¹ » (Champlain, [1603], p. 8). Il déclare que les Amérindiens sont des gens à qui les Français ne peuvent pas faire confiance, alors que, selon sa relation de voyage, il vient de les rencontrer²². Au chapitre 12, nous trouvons un autre jugement de valeur portant sur la coutume des Amérindiens de venger la mort de leurs proches lorsque ceux-ci décèdent au combat : « Si cedict Sauuage meurt, ses parens vengeront sa mort, soit sur leur nation, ou sur d'autres, ou bien il faut que les Capitaines fassent des presens aux parens du feffunct, [...] qui est vne grande meschanceté entre eux²³ » (Champlain, [1603], p. 33). Dans les

²⁰ « Aussitôt toutes les femmes et filles commencèrent à quitter leurs robes de peaux et se mirent toutes nues, montrant leur nature, néanmoins parée de matachias [tatouages, peintures corporelles, ornements, habits], qui sont patenôtres [grains de colliers ou colliers] et cordons entrelacés, faits de poils de porc-épic, qu'ils teignent de diverses couleurs » (d'Avignon, 2009, p. 18).

²¹ « Ils ont une méchanceté en eux, qui est user de vengeance et être grands menteurs, gens en qui il ne fait pas trop bon s'assurer, sinon qu'avec raison et la force à la main. [Ils] promettent assez et tiennent peu » (d'Avignon, 2009, p. 19).

²² Le premier contact de Champlain avec les Amérindiens a lieu le 27 mai (Champlain, [1603], p. 3¹) et la date qui est apposée au début du chapitre 3, duquel provient cette citation, est le 9 juin (Champlain, [1603], p. 6¹).

²³ « Si ce dit Sauvage meurt, ses parents vengeront sa mort soit sur leur nation ou sur d'autres, ou bien il faut que les capitaines fassent des présents aux parents du défunt, afin qu'ils soient contents, ou autrement, comme j'ai dit, ils useraient de vengeance, qui est une grande méchanceté entre eux » (d'Avignon, 2009, p. 47).

deux citations, Champlain utilise le mot « mefchanceté », qui est clairement péjoratif, pour décrire le comportement des Autochtones.

À première vue, Champlain semble jouer un rôle d'observateur. Toutefois, l'attitude de l'explorateur à l'égard des Amérindiens trahit, en fait, un désir d'assimilation. Pour Sherry Simon, cette notion, pour celui qui la subit, implique une perte d'identité (dans Gambier et Van Doorslaer, 2011, p. 51), autrement dit, « [a] giving up of a traditional cultural identity in favor of a dominating culture, [it] is necessarily accompanied by religious conversion [...] » (Budick et Iser, 1996, p. 29). Dans le cas qui nous intéresse, l'identité culturelle des Autochtones est donc menacée. En relatant la conversion au christianisme de Mabretou²⁴ qui a lieu dans un autre texte écrit par Champlain, Maureen O'Meara explique : « The otherness of the fatherly man [Mabretou], the threat of his treason and betrayal, are inscribed in this discourse from the beginning. It is this otherness that must be reduced to sameness, neutralizing the threat of the savage » (O'Meara, 1990, p. 51). Très tôt, Champlain exprime le désir, le besoin d'assimiler, de soumettre les « Sauvages » à la religion chrétienne et à la culture européenne : « [...] croy promptement ils feroient *reduicts* bons Chrestiens fi l'on habitoit leurs terres [...]»²⁵ (Champlain, [1603], p. 11, nous soulignons). D'ailleurs, d'après *Le dictionnaire de l'Académie françoise* « réduire » a pour signification « contraindre, forcer, neceffiter » (1694, t. 2, p. 382). Champlain cherche donc à éliminer

²⁴ Lescarbot et le père Biard le nomment Membertou. Il s'agit d'un *Sagamo* amérindien qui est mentionné pour la première fois dans *Les voyages dv sievr Champlain xaintogeois, capitaine ordinaire pour le Roy, en la marine* (d'Avignon, 2009, p. 128).

²⁵ « [...] [pourquoi je] crois que promptement ils seraient réduits bon chrétiens, si l'on habitait leur terre, [...] » (d'Avignon, 2009, p. 22).

la menace que représentent les Amérindiens en les « réduisant » à la chrétienté, plus précisément, il désire faire disparaître l'altérité qui est présente chez ces peuples. Son but est de les ramener à une similitude avec les Français en les assimilant à la culture française.

2.4 Les éléments culturels

Chaque fois que la traduction ou la retraduction de la relation de voyage *Des Sauvages* a été entreprise, un des principaux problèmes rencontrés a été la traduction des éléments culturels spécifiques aux Amérindiens et au territoire. Dans sa relation, Champlain décrit le mode de vie des « Sauvages », la géographie du territoire²⁶ ainsi que la faune et la flore. La nomenclature qu'il établit représente des réalités proprement canadiennes et amérindiennes qui peuvent poser des difficultés au moment de la traduction.

En effet, tout texte à traduire comprend des manifestations culturelles propres à la culture à laquelle ce dernier appartient. Or, dans le cas de *Des Sauvages*, le texte appartient à la littérature de l'exploration produite par des explorateurs français au XVII^e siècle, mais les manifestations culturelles qui s'y retrouvent sont celles de la culture des Amérindiens du nord-est du Canada. Selon Yves Gambier, il existe deux catégories de termes culturels qui donnent lieu à deux types de problèmes de traduction. La première catégorie inclut des institutions locales, des personnages historiques et des noms géographiques. De telles réalités sont exclusives à une culture donnée et il n'existe pas de correspondances possibles dans une autre culture. La deuxième catégorie comprend :

²⁶ Champlain s'intéresse particulièrement aux cours d'eau navigables, tel que le Saint-Laurent et le passage vers les Grands Lacs, et ce, car l'explorateur croyait que les Grands Lacs ouvraient la voie vers l'Asie.

des pratiques, des habitudes, des comportements... peut-être universels, mais tellement marqués par les conditions (climatiques, sociales, etc.) et les traditions d'un endroit donné que leurs désignations véhiculent des associations d'idées, des connotations, des images, des valeurs collectives, soi-disant difficilement transférables (Gambier, 2008, p. 179).

Il s'agit donc ici de termes qui font « couleur locale ».

Dans le premier type de termes culturels, il y a les noms de lieux qui incluent, entre autres, « Gachepé », « Tadoufac » et « la riuere de Saguenay » (Champlain, [1603], p. 2¹). Nous trouvons également certains prénoms amérindiens tels que « Anadabijou » (Champlain, [1603], p. 3¹) et « Befouat » (Champlain, [1603], p. 7), ainsi que les noms de tribus : « Iroquois », « Estechemins », « Algoumequins » et « Montagnes » (Champlain, [1603], p. 5). Cette catégorie comprend aussi certains noms communs qui sont translittérés dans le texte, car l'explorateur ne connaissait probablement aucun équivalent français, par exemple « tabagie » (Champlain, [1603], p. 4¹) et « matachia » (Champlain, [1603], p. 7).

En examinant les traductions, nous remarquons, par exemple, que les noms de lieux demeurent inchangés dans la première traduction, où « la riuere de Saguenay » devient « Riuer of *Saguenay* » (Purchas, 1625, p. 1606). Le fait que les noms de lieux ne soient pas anglicisés indique que la visée ethnocentrique de la traduction ne s'étend pas jusqu'à eux. Il est possible par contre que, seulement vingt ans après la publication de l'original, il n'existait pas d'autre graphie. Dans la deuxième traduction, toutefois, l'orthographe des noms propres est modernisée : « Gafpé » (Slafter, 1880, p. 233), «Tadouffac» (Slafter, 1880, p. 233). La graphie moderne est alors sans doute privilégiée pour faciliter la lecture et la compréhension du lecteur américain. Cette tendance se

retrouve également dans la traduction de 1922. Dans la dernière, cependant, la traductrice a choisi de garder l'orthographe de Champlain et elle a italiqué les termes. Ainsi, la graphie utilisée par chaque traducteur est un reflet de sa position traductive.

Dans la deuxième catégorie d'éléments culturels, nous trouvons le vocabulaire et les descriptions propres au mode de vie et aux habitudes des Amérindiens, telles leurs festivités, leurs pratiques guerrières et leurs croyances religieuses. Cette catégorie est particulièrement présente dans les chapitres où l'auteur traite directement des Amérindiens. Par exemple, dans le chapitre deux, où l'explorateur relate sa première rencontre avec les Amérindiens, il décrit, entre autres, leurs canots :

Leurs Canos ont quelque huict ou neuf pas de long, & large comme d'un pas, ou pas & demy par le milieu, & vont toujours en amoindrissant par les deux bouts: ils sont fort subiects à tourner si on ne les scait bien gouverner, car ils sont faits d'escorce d'arbre appellé Bouille, renforcez par le dedans de petits cercles de bois bien et proprement faits[...]²⁷ (Champlain, [1603], p. 6).

Dans les première et troisième traductions, nous remarquons que les traducteurs explicitent le sens de « amoindrissant », ils rendent tous les deux ce terme par : « grow sharper and sharper²⁸ » (Purchas, 1625, p. 1607; Biggar, 1971, p. 104). Dans le dictionnaire de l'Académie française publié en 1694 (t. 1, p. 36), le verbe « amoindrir » est renvoyé au terme « moindre », où son sens est donné : « diminuer, rendre moindre ». La définition de « moindre », quant à elle, est : « qui est inferieur à quelque autre chose de mesme espece » (*Le dictionnaire de l'Académie françoise*, 1694, t. 2, p. 77). De ces

²⁷ « Leurs canots ont quelque huit ou neuf pas de long, et large comme d'un pas ou pas et demi par le milieu, et vont toujours en amoindrissant par les deux bouts. Ils sont fort sujets à tourner si on ne les sait bien gouverner, car ils sont faits d'écorce d'arbre [écorce de bouleau] appelée bouille, renforcés par le dedans de petits cercles de bois bien et proprement faits [...] » (d'Avignon, 2009, p. 17).

²⁸ Dans la troisième traduction, la graphie moderne est utilisée : « grow sharper and sharper ».

définitions, nous pouvons déduire que le terme « amoindrissant » implique une réduction de la largeur du canot, autrement dit, que ses extrémités sont plus étroites que son centre. Si, en utilisant le mot « sharper », les traducteurs rendent le sens de l'original, ils s'éloignent néanmoins de l'idée de « réduction » présente dans le texte de Champlain. Les traducteurs auraient donc pu utiliser le mot « reducing » afin de respecter l'original.

Par ailleurs, dans l'*Oxford English Dictionary*, la définition de « sharp » est « Well adapted for cutting or piercing; having a keen edge or point ». De plus, les citations accompagnant cette définition montrent que cette acception est en usage de 825 à 1907. Si Champlain explique que la largeur du canot va s'amoindrissant, les traducteurs laissent sous-entendre que les extrémités de l'embarcation sont pointues. Le choix de terme implique que le canot est un objet qui peut être perçu comme étant menaçant. Qui plus est, Champlain décrit dans son texte une embarcation brillamment conçue. Or, les traductions altèrent la représentation de l'élément culturel, ici un moyen de transport amérindien, en y ajoutant une certaine forme de menace et donc une connotation négative.

Dans la même lignée, notons que dans la deuxième traduction, Otis utilise le terme « foot » pour décrire la longueur et la largeur du canot : « Their canoes are some eight or nine feet long, and a foot or a foot and half broad in the middle » (Slafter, 1880, p. 239). Par contre, Champlain parle de « pas » : « Leurs Canos ont quelque huit ou neuf pas de long, & large comme d'un pas, ou pas & demy par le milieu ». Selon le *Webster's International Dictionary of the English Language*, « foot » est une unité de mesure : « A measure of length equivalent to twelve inches or one third of a yard. This measure is

supposed to be taken from the length of a man's foot » (Webster, 1907, p. 580). Il est possible d'affirmer que, dans sa description de l'élément culturel, la traduction est plus précise que l'original. Là où Champlain apporte une description approximative des dimensions de l'embarcation en se basant sur la longueur d'un pas, Otis utilise une unité de mesure pour rendre les propos de l'explorateur.

Dans la quatrième traduction, Janet Ritch a, quant à elle, choisi le mot « pace » (Heidenrich et Ritch, 2010, p. 265) pour rendre « pas ». De plus, le terme « amoindrissant » est traduit par « tapering » qui, selon l'*Oxford English Dictionary*, signifie « To narrow or diminish gradually in breadth or thickness towards one end; to grow smaller by degrees in one direction ». Dans les deux cas, la traduction respecte tant le sens que la lettre de l'original. Toutefois, Ritch utilise une formulation moderne pour rendre « renforcez par le dedans de petits cercles de bois ». Sa version propose « reinforced within by small ribs of wood ». Dans une note de bas de page, elle justifie son choix : « Champlain wrote petits cercle de bois (small circles of wood). The modern word for a canoe rib is nervure » (Heidenreich et Ritch, 2010, p. 265). La traductrice est donc consciente que la traduction qui respecterait la lettre serait « small circles of wood », mais en utilisant « rib », elle nomme l'objet que l'explorateur ne fait que décrire.

Pour conclure cette partie, nous dirions que les éléments culturels amérindiens présents dans le texte de Champlain n'ont pas été rendus adéquatement dans les traductions. En examinant un passage où Champlain décrit les canots des Amérindiens, nous avons démontré que tous les traducteurs apportent des changements à cet élément culturel, ce qui contribue à fausser l'image des autochtones, car leurs embarcations ne

sont pas décrites de la même manière dans l'original et dans les traductions. Néanmoins, ces changements peuvent être expliqués, en partie, par la visée de ces traductions. Les deux premières traductions ont une visée ethnocentrique et la troisième traduction a pour but de faire connaître les écrits de Champlain. Conséquemment, cela justifie l'utilisation du terme « sharper » et la relative explicitation du sens qui en découle, car cela a permis de faciliter la compréhension du lecteur. La visée idiomatique explique le fait qu'Otis ait choisi d'utiliser le terme moderne « foot », une unité de mesure qui serait familière aux lecteurs Américains. Toutefois, l'utilisation, par Janet Ritch, d'un terme moderne, à savoir « rib », ne correspond pas à la visée littérale de sa traduction. Quelles que soient les raisons derrière ces modifications, le résultat en est que la représentation du « Sauvage » est faussée lors de la traduction des éléments culturels.

2.5 La religiosité amérindienne

Un autre problème rencontré par les différents traducteurs est la traduction des éléments de la religiosité amérindienne, présents à quelques endroits dans le journal de voyage. Comme nous l'avons mentionné au début de ce mémoire, l'anthropologue Dominique Legros explique que lorsque les chercheurs décrivent une religion amérindienne, qui est ou qui n'est pas affectée par le christianisme, ces derniers ont tout de même tendance à utiliser le vocabulaire religieux qui leur est familier, attribuant aux religions amérindiennes des caractères appartenant aux « grandes religions », alors que l'amalgame est difficile à faire (2007, p. 133).

Ainsi Champlain utilise son propre vocabulaire, ses propres référents quand il relate ses conversations avec les Autochtones à propos de leurs croyances spirituelles.

Lorsque nous examinons comment Champlain décrit la religion amérindienne, nous remarquons qu'il utilise des termes appartenant à sa propre religion, soit le catholicisme. Dans le chapitre 3 de *Des Sauvages*, par exemple, l'aventurier relate un épisode où il demande au Sagamo de lui parler de son Dieu et de ses pratiques religieuses, ainsi que des cérémonies religieuses entourant la prière de leur Dieu (Champlain, [1603], p. 11). À une occasion, il rapporte directement les propos de l'Amérindien : « [...] il me répondit , Apres que *Dieu* eut fait toutes choses, il print quantité de fleches, & les mit en terre, d'où il fortit hommes & femmes, qui ont multiplié au monde iufques à present, & font venus de cette ceste façon²⁹ » (Champlain, [1603], p. 8¹, nous soulignons). L'explorateur utilise donc son propre vocabulaire religieux puisqu'il place le terme « Dieu », appellation donnée à l'être divin dans le christianisme, dans la bouche du chef. Dans son discours, les mots utilisés pour décrire les croyances autochtones qui font référence au catholicisme sont : « Dieu », « Diable », « cérémonies » et « prière ». De plus, tout au long de la conversation avec le Sagamo, Champlain compare la religion des Amérindiens avec la sienne. L'explorateur essaie de prouver au chef amérindien que les croyances et les pratiques de ce dernier sont erronées et que la vérité repose dans sa propre religion (Champlain, [1603], p. 8-11). Plus loin, au chapitre 13, le père de la Nouvelle-France décrit le Gougou, une créature mythique dont les « Sauvages » se méfient. Il associe le Gougou à quelque chose de familier : « [...] mais ie tiens que ce foit la refidēce de quelque *Diable* qui les tourmēte de la façon³⁰ » (Champlain, [1603], p. 36-36¹, nous

²⁹ « Il me répondit : “Après que Dieu eut fait toutes choses, il prit quantité de flèches et les mit en terre, d'où sortit hommes et femmes, qui ont multiplié au monde jusqu'à présent et sont venus de cette façon” » (d'Avignon, 2009, p. 20).

³⁰ « [...] mais je tiens que ce soit la résidence de quelque diable qui les tourmente de la façon » (d'Avignon, 2009, p. 50).

souignons). Le Gougou, un élément de la croyance amérindienne, est décrit chez Champlain en utilisant un terme relevant de la religion chrétienne, à savoir le diable.

Il est intéressant de souligner que, contrairement aux religions historiques, c'est-à-dire les grandes religions tels le christianisme, le judaïsme, l'islam ou le bouddhisme, les religions amérindiennes ne comprennent ni Dieux, ni Déesses, ni autres formes de divinité (Legros, 2007, p. 137). Toutefois, au cours de sa conversation avec le grand Sagamo, Champlain affirme que ce dernier lui aurait dit : « Qu'ils croyoient véritablement, qu'il y a vn Dieu qui a créé toutes choses³¹ » (Champlain, [1603], p. 8-8¹). Samuel de Champlain n'apparaît donc pas ouvert aux croyances des Autochtones, et il est fort probable qu'il ait déformé les paroles du chef amérindien, vraisemblablement dans le but de démontrer aux autorités ecclésiastiques françaises que la conversion des peuples amérindiens au catholicisme se ferait sans trop d'embûches. Néanmoins, quelle qu'aient été les intentions de l'explorateur, cela vient renforcer le fait que son texte n'est pas un document factuel, mais bien un récit, une certaine représentation de la réalité, où les éléments racontés sont biaisés par les impressions et les visées de l'auteur.

Le fait que Champlain utilise son propre vocabulaire religieux pour dépeindre les pratiques des Autochtones engendre la question suivante : à la suite du processus de traduction, les traducteurs représentent-ils l'Amérindien tel qu'il est perçu par le père de la Nouvelle-France ou, plutôt le dépeignent-ils de façon plus positive ou plus négative?

En examinant la première traduction, nous remarquons que le traducteur a conservé le vocabulaire christianisé présent dans l'original : « [...] he answered me that

³¹ « [...] qu'ils croyaient véritablement qu'il y a un Dieu, qui a créé toutes choses » (d'Avignon, 2009, p. 19).

after *God* had made all things, he tooke a number of Arrowes, and stucke them in the ground, from whence men and women grew, which haue multiplied in the world vntill this present and has their originall on this fashion³² » (Purchas, 1625, p. 1603, nous soulignons). Nous y trouvons aussi les termes « God », « Divell », « ceremonies » et « praied », des équivalents de ceux repérés dans l'original. Dans les versions réalisées par Otis et Langton, le même phénomène est reproduit. Otis reprend les termes « God », « devil », « ceremonies » et « prayed »³³. Tous ces termes se retrouvent également dans la traduction de Janet Ritch, ce qui correspond avec sa visée de produire une traduction qui respecte la lettre. Il est intéressant de noter que les termes appartenant au vocabulaire chrétien, utilisés par Champlain pour décrire les croyances spirituelles des Amérindiens, sont rendus tels quels dans toutes les traductions. Sur ce plan, donc, toutes les traductions produisent une version adéquate, c'est-à-dire que la représentation de l'Autochtone est similaire à celle qui se trouve dans le texte original.

³² « [...] he answered me, that after God had made all things, he tooke a number of Arrowes, and stucke them in the ground, from whence men and women grew, which have multiplied in the world untill this present, and had their originall on this fashion » (Purchas, 1965, pp. 195-196).

³³ Dans la version de Langton, le mot « Devil » est écrit avec une majuscule (Biggar, 1971, p. 117).

Chapitre 3 : Analyse textuelle des passages ayant comme sujet les Amérindiens

3.1 Paramètres de l'analyse

Dans cette section, nous présenterons et nous expliquerons les critères qui ont régi notre analyse textuelle contrastive traitant des Amérindiens dans *Des Sauvages*. Comme nous l'avons déjà mentionné, nous avons étudié les chapitres 2, 3, 12 et 13 du texte, car ces derniers ont pour sujet les habitudes, les coutumes et les pratiques des Autochtones. Le chapitre 2 relate la première rencontre de Champlain avec les « Sauvages » du Canada, alors que, dans le 3^e chapitre, l'explorateur rapporte une conversation qu'il aurait eue avec un chef amérindien sur ses croyances religieuses. Le chapitre 12 porte sur les pratiques guerrières des Amérindiens, tandis que dans le dernier chapitre, Champlain décrit le mythe du *Gougou*. Ces chapitres comprennent parfois de courts passages sur la géographie du territoire, mais ceux-ci ne seront pas examinés.

Le but de cette analyse est de démontrer que la représentation des Amérindiens se transforme au fil des traductions anglaises. Afin d'accomplir notre étude, nous avons décidé d'utiliser comme point de départ la liste des tendances déformantes avancée par Antoine Berman. Selon Berman, l'analytique de la traduction consiste à examiner le système de déformations de la lettre des textes, en opération dans toute traduction, et qui l'empêche d'atteindre sa véritable visée. Toujours selon ce dernier, cette analytique a une double nature, étant à la fois cartésienne, à savoir une analyse partie par partie, et psychanalytique, car ce système de déformations est largement inconscient et se présente comme un faisceau de tendances ou de forces déviant la traduction de sa pure visée. Le but de l'analytique est donc de révéler ces tendances dans les traductions du domaine de

la prose littéraire (Berman, 1999, p. 49-50). En somme, Berman présente treize tendances déformantes « qui forment un tout systématique, dont la fin est la destruction, non moins systématique, de la lettre des originaux, au seul profit du “sens” et de la “belle forme” » (1999, p. 52). Berman conclut ses réflexions sur les tendances déformantes en affirmant qu’elles sont définies par une certaine conception du traduire, formant un tout qui vient s’attaquer à la lettre. Une traduction régie par ce système de déformations brise le rapport entre la lettre et le sens, la lettre ne vient plus absorber le sens, elle est plutôt détruite pour que puisse émerger un sens plus pur (Berman, 1999, p. 67).

Toujours dans cette section de notre travail, nous soulignerons également la présence de tout ajout ou omission. Par la suite, nous examinerons attentivement chacune des traductions pour déterminer comment les jugements de valeurs introduits par Champlain ont été traduits pour savoir s’ils ont été amplifiés, atténués ou rendus tels quels. De plus, nous déterminerons si d’autres jugements ont été introduits dans les traductions, tout en recherchant la présence de vocabulaire péjoratif. Finalement, nous soulignerons les écarts sémantiques de traduction, entre autres les faux sens³⁴, qui font en sorte que la représentation du « Sauvage » diffère grandement de celle donnée dans l’original. Pour ce faire, nous aurons recours, comme nous l’avons mentionné dans l’introduction, à des dictionnaires imprimés à l’époque de la parution de chacune des traductions, car, comme nous l’avons mentionné plus haut, le sens des mots se transforme au fil du temps. Nous nous pencherons également sur la façon dont les traducteurs ont

³⁴ Nous utilisons le terme « faux sens » de la manière dont il a été défini par Jean Delisle dans *La traduction raisonnée* : « Faute de traduction qui consiste à attribuer à un mot ou à une expression du texte de départ une acception erronée qui altère le sens du texte, sans pour autant conduire à un contresens. Le faux sens résulte habituellement de l’appréciation erronée de la signification pertinente d’un mot. Ce glissement de sens dû à une interprétation fautive conduit généralement à une impropriété » (2004, p. 42).

traité le lexique d'origine amérindienne. S'ils ont été traduits par un générique anglais, s'ils ont été explicités, ou s'ils ont été italiques, par exemple.

Pour présenter nos résultats, nous procéderons à l'analyse d'un chapitre à la fois, c'est-à-dire que nous examinerons les quatre traductions de ce chapitre, après quoi nous présenterons les résultats de cette analyse avant de passer à celle du chapitre suivant. Cette méthode nous permettra de comparer méthodiquement les quatre traductions en question.

3.2 Chapitre 2 : Bonne reception faite aux François par le grand Sagamo des Sauvages du Canada, leurs festins & danfes, la guerre qu'ils ont avec les Iroquois, la façon & dequoy sont faicts leurs Canots & Cabanes : Avec la description de la pointe Saint Mathieu³⁵

La traduction de 1625

En examinant la traduction de 1625, nous y remarquons la présence de la clarification, une des tendances déformantes avancées par Antoine Berman. Cette tendance a pour effet, souvent par l'entremise de l'explicitation et de l'explication, de rendre clair ce qui dans l'original ne l'est pas et ne veut pas l'être (Berman, 1999, p. 55). Vers la fin du chapitre, par exemple, l'explorateur décrit les célébrations faites par les Autochtones qu'il a rencontrés, pour souligner leur victoire lors d'une bataille contre les Iroquois³⁶ : « Or apres auoir acheué leur Tabagie, ils commencerent à dancier, en prenant les testes de leur ennemis, qui leur pendoient par derrieres : En signe de refiouïffance,

³⁵ « Bonne réception faite aux Français par le grand sagamo des sauvages de Canada, leurs festins et danses, la guerre qu'ils ont avec les Iroquois, la façon de quoi sont faits leurs canots et cabanes. Avec la description de la pointe Saint-Mathieu » (d'Avignon, 2009, p. 14).

³⁶ Champlain mentionne un peu plus loin que trois nations ont participé à la bataille menée contre le peuple Iroquois, à savoir les Etchemins, les Algonquins, et les Montagnais (Champlain, [1603], p. 5). Toutefois, il ne précise pas si tous ces peuples étaient présents lors des célébrations et donc s'il les a rencontrés.

[...]»³⁷ » (Champlain, [1603], p. 5). Dans la traduction, ce passage est clarifié : « When they had ended their *Feast*, they began to dance, taking the heads of their enemies *in their hands*, which hanged *upon the wall* behinde them; and in signe of ioy [...]»³⁸ » (Purchas, 1625, p. 1607, nous soulignons). Premièrement, là où Champlain utilise le terme « tabagie », le traducteur procède à une explication en le traduisant par « Feast ». Le mot amérindien est donc rendu par un générique anglais qui en explicite la signification. Puis, le sens de la phrase est clarifié deux fois : la traduction explique que les Amérindiens ont pris les têtes des Iroquois *dans leurs mains* et que celles-ci pendaient *sur le mur*. Dans les deux cas, il s'agit d'ajouts, et le deuxième cas, la traduction introduit de l'information, car, dans *Des Sauvages*, l'endroit où étaient placées les têtes n'est pas précisé. La version produite n'est donc pas adéquate, et la traduction crée une représentation différente de la scène.

Après avoir décrit sa première rencontre avec les Amérindiens, Champlain explique que trois nations amérindiennes ont participé à une guerre contre les Iroquois : « Ils estoient trois nations quand ils furent à la guerre, les Estechemins, Algomuquins, & Montagnes, au nombre de mille, qui allerent faire à guerre aufdits Irocois [...]»³⁹ » (Champlain, [1603], p. 5). Dans la traduction, nous remarquons que le nom propre « Montagnes » est anglicisé : « They were three Nations when they went to war; the

³⁷ « Or, après avoir achevé leur tabagie, ils commencèrent à danser en prenant les têtes de leurs ennemis, qui leur pendaient par derrière, en signe de réjouissance » (d'Avignon, 2009, p. 16).

³⁸ « When they had ended their Feast, they began to dance, taking the heads of their enemies in their hands, which hanged upon the wall behinde them ; and in signe of joy [...] » (Purchas, 1625, p. 1607).

³⁹ « Ils étaient trois nations quand ils furent à la guerre, les Etchemins [aujourd'hui nommés Malécites]; Algonquins [ou Anishnabegs] et Montagnais [aujourd'hui nommés Innus], au nombre de mille, qui allèrent faire la guerre auxdits Iroquois [...] » (d'Avignon, 2009, p. 16).

Estechemins, Algoumequins, and Mountainers, to the number of a thousand, when they went to war against the *Irocois* [...]»⁴⁰ » (Purchas, 1625, p. 1606). Des quatre tribus amérindiennes, seul le terme français est anglicisé.

Au début du chapitre, nous remarquons dans la traduction une erreur de traduction sur le plan sémantique. Dans ce passage, l'explorateur raconte l'épisode où il se rend à la demeure du chef des Amérindiens : « Ayant mis pied à terre nous fufmes à la cabane de leur grand Sagamo [...]»⁴¹ » (Champlain, [1603], p. 3¹). Dans la traduction de 1625, le mot « cabane » est rendu par « Caban » (Purchas, 1625, p. 1606). Selon le dictionnaire de l'Académie française publié en 1694, « cabane » signifie « petite loge de berger ou de quelque pauvre perfonne » (*Le dictionnaire de l'Académie françoise*, 1694, t.1, p. 137), alors que le terme « Caban » signifie « darke lodgyng » (Huloet, 1552, n.p.), où « lodgyng » est un endroit pour se loger (Elyot, 1538, p. XXXVI). Quatre lignes plus loin, le traducteur utilise cette fois le mot « Cabine » (Purchas, 1625, p. 1606). Ce dernier signifie, selon *A Dictionarie of the French and English Tongues*, « A lodge, cote, shed, or small house; a cabine in a ship; a booth in a Market, or Faire, &c. » (Cotgrave, 1611, n.p.). Nous remarquons donc que « cabane » et « Caban » n'ont pas la même signification, dans la définition du terme français rien n'évoque la noirceur. La traduction Purchas-Hackluyt donne donc l'impression au lecteur que les demeures des Amérindiens sont sombres ou mal éclairées. L'erreur d'interprétation fait donc en sorte que la traduction n'est pas adéquate et est différente du texte original.

⁴⁰ « They were three Nations when they went to war, the Estechemins, Algoumequins, and Mountainers, to the number of a thousand, when they went to war against the Iroquois [...] » (Purchas, 1965, p. 192).

⁴¹ « Ayant mis pied à terre, nous fûmes à la cabane de leur grand Sagamo [...] » (d'Avignon, 2009, p. 14).

Dans un passage qui décrit les Amérindiens en train de faire une tabagie, Champlain émet un commentaire péjoratif alors qu'il les observe manger : « [...] ils mangent *fort fallestement* : car ils ont les mains grasses, ils les frottent à leurs cheveux, ou bien au poil de leurs chiens, dōt ils ont quantité pour la chasse⁴² » (Champlain, [1603], p. 41, nous soulignons). En traduction, le jugement « fort fallestement » est rendu par « they feede very filthily » (Purchas 1625, p. 1607). Selon, le *The English Dictionarie*, en 1623 le terme « filthy » signifiait : « Obscene, Turrid, Menstruous » (Cockeram, 1623, n.p.). L'accent ici est mis sur « obscene » qui, selon *An English Expositor*, signifie « Filthy, adominable, dishonest » (Bullokar, 1616, n.p.), ou encore, selon le *Glossographia or a Dictionary*, « all things that are to be eschewed, filthy, unclean, unchast, dishonest » (Blount, 1656, n.p.). Toutefois, au XVII^e siècle le mot français signifiait : « d'une manière sale », où la définition de « sale » est « qui est mal-propre, qui n'est pas net, qui est plein d'ordure. Il se dit de personnes & de choses » (*Le dictionnaire de l'Académie française*, 1694, t. 2, p. 437). Dans ce cas, le jugement de valeur est amplifié dans la traduction, puisque la connotation du terme anglais utilisé est fortement péjorative.

La traduction de 1880⁴³

Dans la traduction de Charles Pomeroy Otis, le texte est divisé en paragraphes. Ainsi, la première tendance déformante que nous y observons est la rationalisation, une opération qui porte sur les structures syntaxiques de l'original, où les phrases et les

⁴² « [...] ils mangent fort salement, car, quand ils ont les mains grasses, ils les frottent à leurs cheveux ou bien au poil de leur chiens, dont ils ont quantité pour la chasse » (d'Avignon, 2009, p. 16).

⁴³ Nous rappelons au lecteur que nous avons utilisé l'édition de 1604 de *Des Sauvages* pour effectuer l'analyse textuelle puisqu'il s'agit de la version utilisée par Otis pour réaliser sa traduction (voir chapitre 1, section 3 de notre travail).

séquences de phrases sont recomposées selon une certaine idée préconçue de l'ordre du discours (Berman, 1999, p. 53). Dans la traduction de *Des Sauvages*, cette tendance ne s'exerce pas au niveau des phrases, mais au niveau du texte. Champlain suit la tendance de son époque et écrit un texte continu, dont les seules divisions sont les chapitres. Le texte de la traduction, lui, est divisé en paragraphes, car, selon les règles de rédaction, un paragraphe ne doit contenir qu'une seule idée. Séparer le texte en paragraphes fait entrer en jeu une autre tendance, soit la clarification. Là où l'original se perd dans un flou, dans un nombre infini de phrases, la traduction vient clarifier le texte en créant des paragraphes et en séparant les idées. La traduction est donc plus fluide, plus facile à lire et à comprendre que le texte de Champlain. Une autre conséquence de cette rationalisation est la destruction des rythmes, déformation qui peut perturber considérablement la rythmique d'un texte en en modifiant, par exemple, la ponctuation (Berman, 1999, p. 61). En remaniant le texte de cette façon, le traducteur en change partiellement le rythme, y introduit de longues pauses, en ralentit le tempo.

Pour ce qui est de la traduction des éléments culturels, nous remarquons tout de suite que ces derniers ont été anglicisés dans la version d'Otis. En effet, le traducteur rend le terme « Sagamo », utilisé par Champlain pour nommer les chefs amérindiens, par « Sagamore » (Slafter, 1880, p. 236). L'anglicisation des éléments culturels propres à la réalité amérindienne correspond parfaitement à la position traductive d'Otis qui est l'idiomaticité. Comme nous avons déjà mentionné, Otis affirmait qu'une traduction ne devait contenir aucun mode d'expression propre à la langue étrangère (Slafter, 1880, p. 223-224). Toutefois, dans sa traduction, les noms des tribus amérindiennes sont

seulement modernisés : « Estechemins, Algonquins, and Montagnais » (Slafter, 1880, p. 238). Somme toute, la présence de l'« Autre », de l'étranger, est donc atténuée.

Toutefois, l'occurrence d'une erreur sémantique de traduction dans la version d'Otis contribue à fausser la représentation de l'Autochtone. Comme nous l'avons décrit dans la section précédente, lorsque Champlain relate les célébrations entourant la victoire sur les Iroquois, il dit : « [...] ils commencerent à dancier, en prenant les testes de leur ennemis, qui leur pendoient par derriere : [...] » (Champlain, 1604, p. 5). Dans la traduction, nous retrouvons une erreur d'interprétation : « taking the heads of their enemies, which were flung on their backs » (Slafter, 1880, p. 238, nous soulignons). Dans ce cas, le lecteur de la traduction a donc l'impression que les Amérindiens dansent avec les têtes des Iroquois qu'ils ont abattus en bandoulière, tandis que Champlain affirme que les têtes pendent derrière les Autochtones alors qu'ils dansent. La traduction crée donc une représentation plus barbare, plus négative. Une erreur d'interprétation modifie l'image de l'Amérindien à une autre occasion dans le chapitre. Lorsque Champlain décrit les canots, il affirme : « [...] le dit grand Capitaine le premier commença à prendre son Canots, & le porter à la mer, où il embarqua sa femme & ses enfants, & quantité de fourreures, & se mirent ainſi pres de deux cens Canots, qui vont eſtrangemēt :⁴⁴ » (Champlain, 1604, p 5¹). Le segment « qui vont eſtrangemēt » est rendu par « which go wonderfully faſt » (Slafter, 1880, p. 239). Puisque, dans la phrase originale, il n'y a aucune allusion à la vitesse de l'embarcation, la traduction et l'image produite ne sont pas adéquates.

⁴⁴ « [...] ledit grand capitaine le premier commença à prendre son canot et le porter à la mer, où il embarqua sa femme et ses enfants, et quantité de fourrures. Et ils se mirent ainsi près de deux cents canots qui vont étrangement, [...] » (d'Avignon, 2009, p. 16).

Examinons maintenant le jugement de valeur émis par Champlain concernant les habitudes alimentaires des Amérindiens. Tout comme dans la version Purchas-Hackluyt, Otis rend le commentaire « ils mangent fort fallement » (Champlain, 1604, p. 4¹) par « they eat in a very filthy manner » (Slafter, 1880, p. 237). Selon le *Webster's International Dictionary of the English Language* publié en 1895, « filthy » signifie : « defiled with filth, whether material or moral; nasty; dirty; polluted; foul; impure; obscene » (Webster, 1907, p. 560). La signification du terme s'est transformée pour inclure le caractère physique (« nasty », « dirty », « polluted ») en plus du caractère immoral (« impure », « obscene ») qui était présent au XVII^e siècle. Conséquemment, alors que la version Purchas-Hackluyt a amplifié le jugement de valeur, Otis, lui, l'a rendu tel quel. Dans ce cas-ci, il s'agit donc d'une traduction adéquate et l'image de l'Amérindien est la même que dans le texte de Champlain.

La traduction de 1922

Dans la deuxième retraduction, nous remarquons que la tendance déformante de la rationalisation est également présente. D'abord, cette traduction réorganise le texte en introduisant des paragraphes avec les mêmes conséquences que pour la version de 1880, à savoir la clarification et la destruction des rythmes. Ensuite, Langton réorganise parfois les éléments à l'intérieur des phrases. Dans le titre du chapitre, par exemple, il est écrit : « the manner of making their canoes and cabins, and the material; » (Biggar, 1971, p. 98), alors que dans le texte original, nous retrouvons : « la façon & dequoy font faicts leurs Canots & Cabanes » (Champlain, [1603], p. 3¹). Bien qu'il y ait d'autres exemples de

restructurations, nous ne nous y attarderons pas, puisque ces derniers n'ont pas d'influence sur la représentation de l'Amérindien.

D'ailleurs, tout comme dans la version d'Otis, certains éléments culturels sont anglicisés dans cette traduction. Le traducteur rend le terme amérindien « Sagamo » par « Sagamore » (Biggar, 1971, p. 99), par exemple. De plus, il faut également mentionner qu'à un endroit dans le chapitre, le terme « tabagie » est traduit par « feast » (Biggar, 1971, p. 102). L'anglicisation des éléments de la culture et de la réalité canadienne, ou leur remplacement par un terme générique anglais, va à l'encontre de la visée de cette traduction particulière, qui était, selon le témoignage de Biggar, l'éditeur, de produire une traduction littérale. Néanmoins, le choix de l'anglicisation peut s'expliquer par le fait que le traducteur et l'éditeur avaient des visées conflictuelles : Langton désirait privilégier l'idiomaticité alors que Biggar, lui, favorisait la littéralité.

Nous constatons également dans la troisième traduction une erreur sémantique de traduction qui contribue à fausser la représentation du « Sauvage ». Toujours dans ce passage où le père de la Nouvelle-France décrit les cérémonies entourant la victoire contre les Iroquois, il dit : « Or apres auoir acheué leur Tabagie, ils commencerent à dancier, en prenant les testes de leur ennemis, qui leur pendoient par derrieres : En signe de refiouïffance, [...] » (Champlain, [1603], p. 5). La version de Langton contient une erreur d'interprétation, car il est écrit : « [...] they began to dance, taking in their hands, as a mark of rejoicing, the *scalps* of the enemies [...] » (Biggar, 1971, p. 102, nous soulignons). La traduction n'est pas donc adéquate ici, car le lecteur est témoin d'une scène différente de celle décrite par Champlain. Au lieu de présenter les Amérindiens

avec la tête complète des Iroquois, le traducteur les dépeint avec le cuir chevelu et de leurs ennemis. Plus loin, nous trouvons une autre erreur dans un segment décrivant le moyen de transport des Autochtones : « and in the like manner were launch well nigh two hundred canoes, which go *extraordinarily well* » (Biggar, 1971, p. 104, nous soulignons), et ce, car dans *Des Sauvages*, nous lisons : « qui vont eſtrangement » (Champlain, [1603], p 5¹). La description des canots dans la traduction n'est donc pas adéquate, car nous ne retrouvons pas la notion d'étrangeté qui est présente chez Champlain.

Devant le commentaire péjoratif émis par Champlain : « ils mangent fort ſallement » (Champlain, [1603], p. 4¹), nous remarquons que comme les deux autres traducteurs, Langton a utilisé le mot anglais « filthy » : « they feed very filthily » (Biggar, 1971, p. 102). Nous avons déjà mentionné que ce terme signifie, entre autres, « nasty, dirty, polluted » (Webster, 1907, p. 560). Il est donc possible d'affirmer que, comme Otis, Langton a rendu le jugement de valeur adéquatement, sans l'amplifier.

La traduction de 2010

Malgré la visée littéraliste de la traduction de Janet Ritch, nous remarquons que la traductrice a divisé le texte en paragraphes, ce qui indique d'entrée de jeu la présence des tendances déformantes suivantes : rationalisation, clarification et destruction des rythmes. La rationalisation se manifeste également par le fait que la traductrice a parfois remanié les segments à l'intérieur des phrases. Cependant, comme c'est le cas dans la version de Langton, cette déformation n'a aucun impact sur la représentation des Autochtones.

Lorsque nous examinons la traduction des éléments culturels, nous remarquons que, contrairement aux versions précédentes, ils n'ont pas été anglicisés dans le texte de

Ritch. Ici, la majorité des éléments ont été italiques et parfois même laissés en vieux français, par exemple « *pointe de saint Mathieu* », « *Tadousac* », « *grand Sagamo* » et « *Tabagie* » (Heidenreich et Ritch, 2010, p. 257). Certains éléments, comme les noms de personne, ont été laissés tels quels, sans accentuation : « Anadabijou » (Heidenreich et Ritch, 2010, p. 257). La non-modification des éléments culturels témoigne du fait que la traductrice désirait éviter toute forme de connotation péjorative à l'égard des Amérindiens. Néanmoins, l'italisation de la majorité des termes propres à la culture amérindienne et à la réalité canadienne fait en sorte que le caractère étranger en est souligné. Pour reprendre le terme de Berman, nous sommes ici en présence d'une exotisation.

Par ailleurs, le jugement de valeur à l'égard des habitudes alimentaires des Amérindiens est également rendu en utilisant le terme « filthy » : « they feed very filthily » (Heidenreich et Ritch, 2010, p. 261). Selon l'*Oxford English Dictionary*, à notre époque ce terme a pour définition : « Full of filth; besmeared or defiled with filth; dirty, foul, nasty, unclean ». Puisque « filthy » correspond à la signification de « fallement », nous pouvons donc affirmer que le commentaire négatif est rendu adéquatement.

Conclusions provenant de l'analyse du chapitre 2

Nous avons d'abord pu souligner la présence de trois tendances déformantes : la rationalisation, la clarification et la destruction des rythmes. Ces trois tendances entrent en jeu dans les trois dernières traductions, dont les auteurs ont divisé le texte original en paragraphes. De plus, dans la version Purchas-Hackluyt, la traduction ajoute de l'information dans le but de clarifier le sens : « When they had ended their Feaft, they

began to dance, taking the heads of their enemies *in their hands*, which hanged *vpon the wall* behinde them; and in signe of ioy [...]»⁴⁵ » (Purchas, 1625, p. 1607, nous soulignons). Les ajouts de « *in their hands* » et de « *vpon the wall* » font en sorte que la représentation de la scène et de l'Autochtone est différente dans la traduction comparée à celle de l'original.

Ensuite, à l'examen de la traduction des éléments culturels, nous avons pu noter que ces derniers ont été anglicisés dans les traductions de Purchas-Hackluyt, d'Otis et de Langton et italisés dans la traduction de Janet Ritch. Les premières versions cherchent donc à effacer ou à atténuer le caractère étranger de l'Autre, à savoir des Amérindiens, de leur culture et de leur territoire. Pour les versions de 1625 et de 1880, cet effacement de l'étranger témoigne bien de la visée ethnocentrique et annexionniste de ces versions. Pour ce qui est de la version de 1922, nous observons que l'anglicisation des éléments culturels démontre une attitude annexionniste bien que l'éditeur ait prôné la littéralité. Nous pouvons donc dire que, par la manière dont les traducteurs des trois premiers textes ont choisi de rendre ces éléments, les Amérindiens s'en trouvent assimilés et la représentation que les lecteurs se font d'eux en est faussée.

Nous avons également remarqué certaines erreurs sémantiques de traduction dans les trois premières versions. Vers la fin du chapitre, par exemple, Champlain décrit les canots des Autochtones et il affirme de ces derniers : « qui vont efrangemēt ». Dans la deuxième traduction, ce segment est rendu par « *which go wonderfully fast* » et dans la troisième par « *which go extraordinarily well* ». Nous sommes ici en présence d'un

⁴⁵ « When they had ended their Feast, they began to dance, taking the heads of their enemies *in their hands*, which hanged *upon the wall* behinde them ; and in signe of joy [...] » (Purchas, 1965, p. 192).

contresens⁴⁶, ce qui fait en sorte que l'objet en question diffère complètement de celui qui se trouve dans l'original.

D'ailleurs, en ce qui a trait au jugement de valeur émis par Champlain au sujet de la manière de se nourrir des Autochtones, toutes les versions ont utilisé le terme anglais « filthy » pour rendre le français « fallestement ». Nous avons également souligné que le commentaire n'a été amplifié que dans la traduction Purchas-Hackluyt, puisque selon sa définition, au XVII^e siècle, le terme anglais avait une signification relative à l'immoralité. À l'époque des trois autres versions, une des acceptions du terme était un aspect physique de malpropreté; dans ces cas, le jugement de valeur a donc été rendu adéquatement.

Ainsi, dans le chapitre deux, nous avons relevé que la représentation des Autochtones était modifiée dans les trois premières traductions. De plus, l'image créée était plus négative dans la première traduction, grâce à l'utilisation du terme « caban », dénotant un manque de lumière dans la demeure des Amérindiens, et à l'amplification du jugement de valeur au moyen de l'utilisation de « filthy » pour rendre « fallestement », ajoutant ainsi une dimension morale absente de la définition du terme français.

⁴⁶ Nous utilisons le terme « contresens » de la manière dont il a été défini par Jean Delisle : « Une faute de traduction qui consiste à attribuer à un segment du texte de départ un sens contraire à celui qu'a voulu exprimer l'auteur. Le contresens résulte d'une erreur d'interprétation ou d'un manque de culture générale et a pour effet de trahir la pensée de l'auteur du texte de départ » (Delisle, 2004, p. 33).

3.3 Chapitre trois : *La refiouissance que font les Sauuavges apres qu'ils ont eu victoire sur leurs ennemis, leurs humeurs, endurent la faim, sont malicieux, leur croyance & faulses opinions, parlent aux diables, leurs habits, & comme ils vont sur les neiges, avec la manière de leur mariage, & de l'enterrement de leurs morts*⁴⁷

La traduction de 1625

Au premier regard, nous remarquons que, dans le troisième chapitre, la traduction a été séparée en quatre paragraphes, ce qui, comme nous l'avons déjà expliqué, engendre trois tendances déformantes, soit la rationalisation, la clarification et la destruction des rythmes. La clarification s'opère de façon marquée dans un passage au tout début du chapitre; là où Champlain écrit : « Le 9. Iour de Iuin les Sauuages commencerent à fe refiouir tous efemble & faire leur Tabagie [...]»⁴⁸ (Champlain, [1603], p. 6¹), le traducteur donne : « The ninth day of Iune the Sauage began to make merrie together, and to make their *feaft* [...]»⁴⁹ (Purchas, 1625, p. 1607, nous soulignons). En utilisant le générique « feast » pour rendre le terme spécifique d'origine amérindien qu'est « tabagie », la traduction devient explicite. Nous trouvons également certains ajouts dont le but est de rendre la traduction plus claire. Dans son texte, par exemple, Champlain écrit : « [...] les Aloumequins vne des trois nations fortirent de leurs cabānes, & fe retirerent à part dans vne place publique, feirent arranger toute leurs femmes & filles les vnes pres des autres, & eux fe mirent derriere chantant tous d'vne voix comme i'ay dit cy

⁴⁷ « *La réjouissance que font les sauvages après qu'ils ont eu victoire sur leurs ennemis. Leur humeurs. [Ils] endurent la faim, sont malicieux. Leurs croyances et fausses opinions. [Ils] parlent aux diables. Leurs habits et comme ils vont sur les neiges, avec la manière de leur mariage et de l'enterrement de leurs morts* » (d'Avignon, 2009, p. 18).

⁴⁸ « Le 9^e jour de juin, les sauvages commencèrent à se réjouir tous ensemble et faire leur tabagie, [...] » (d'Avignon, 2009, p. 18).

⁴⁹ « The ninth day of June the Savages began to make merrie together, and to make their feast [...] » (Purchas, 1965, p. 194).

deuant [...]»⁵⁰ » (Champlain, [1603], p. 7). Toutefois, dans la version de Purchas-Hackluyt, nous retrouvons de l'information additionnelle :

[...] the Algoomequins, one of the three Nations, went out of their Cabins, and retired themfelues apart into a publike place, and caufed all women and girles to fit downe in rankes one by the other, and stood themfelues behinde, then finging all in one time, as I haue said before⁵¹ (Purchas, 1625, p. 1608, nous soulignons).

Dans le texte original, rien n'indique que les femmes et les filles soient assises, ou que les hommes soient debout. La traduction ajoute donc de l'information et clarifie ce qui dans le texte de l'explorateur n'est pas spécifié.

Dans ce chapitre, nous retrouvons également des erreurs sémantiques de traduction. D'abord, lorsque Champlain décrit les matachias, il dit : « qui sont patenostres⁵² & cordons entre-lassez faict de poil de Porc-épic, qu'ils teignent de diuerfes couleurs⁵³ » (Champlain, [1603], p. 7). Dans la traduction, nous remarquons un contresens : « which are paternosters and *chaines* enterlaced made of the haire of Porkefpicke, which they dye of diuers colours⁵⁴ » (Purchas, 1625, p. 1608, nous soulignons). La traduction donne donc l'impression que les Amérindiens ont des chaînes

⁵⁰ « [...] les Algonquins, une des trois nations, sortirent de leurs cabanes et se retirèrent à part dans une place publique, firent arranger toutes leurs femmes et filles, les unes près des autres, et eux se mirent derrière, chantant d'une voix comme j'ai dit ci-devant » (d'Avignon, 2009, p. 18).

⁵¹ « [...] the Algoomequins, one of the three Nations, went out of theur Cabins, and retired themselves apart into a publike place, and caused all their women and girles to sit down in rankes one by the other, and stood themselves behind, then singing all inone time, as I have said before » (Purchas, 1965, p. 194).

⁵² Selon Janet Ritch et Conrad Heidenreich « Patenostres (patenôtre) were small French glass beads about the size and shape of those in a rosery. It is probable that the word patenostres was a general term for all beads in the sixteenth and early seventeenth centuries » (Heidenreich et Ritch, 2010, p. 353, n. 291).

⁵³ « qui sont patenôtres [grain de colliers ou colliers] et cordons entrelacés, faits de poil de porc-épic, qu'ils teignent de diverses couleurs » (d'Avignon, 2009, p. 18).

⁵⁴ « which are paternosters and chaines enterlaced made of the haire of the porkefpicke, which they dye of diuers colours » (Purchas, 1965, p. 194).

au cou. Une chaîne qui est portée au cou est un objet plutôt sophistiqué que les Amérindiens ne possédaient pas. La représentation des Autochtones n'est donc pas conforme à leur apparence telle que décrite par Champlain.

Examinons maintenant les jugements de valeur présents dans le texte du père de la Nouvelle-France. Alors qu'il vient à peine de les rencontrer, Champlain dit des Amérindiens : « [qu']ils ont vne meschanceté en eux, qui estm vser de vengeance & estre grands menteurs, gens en qui il ne fait pas trop bon l'affurer, sinon qu'avec raison & la force à la main; promettent assez & tiennent peu [...]»⁵⁵ » (Champlain, [1603], p. 8). Ce commentaire n'a pas été rendu correctement dans la version de 1625, puisque le segment « la force à la main » devient « standing on your owne guard⁵⁶ » (Purchas, 1625, p. 1608). Alors que dans la traduction, Champlain conseille aux Européens de rester sur leurs gardes, dans l'original nous trouvons plutôt l'idée de « force ». La connotation est donc plus forte et plus négative dans l'original que dans la version de 1625, ce qui nous pousse à affirmer que nous sommes en présence d'une atténuation du jugement de valeur. Plus loin dans le chapitre, Champlain conclut le passage sur les croyances des Autochtones en affirmant : « Voilà toute la creance que i'ay peu apprendre d'eux qui est bestiale⁵⁷ » (Champlain, [1603], p. 11¹). La traduction de cette phrase introduit un ajout : « Loe this is all their beliefe that I could learne of them, which is brutish and bestiall⁵⁸ » (Purchas,

⁵⁵ « Ils ont une méchanceté en eux, qui est user de vengeance et être grand menteurs, gens en qui il ne fait pas trop bon s'assurer, sinon qu'avec raison et la force à la main. Ils promettent assez et tiennent peu » (d'Avignon, 2009, p. 19).

⁵⁶ « standing on your owne guard » (Purchas, 1965, p. 195).

⁵⁷ « Voilà toute la créance que j'ai pu apprendre d'eux, qui est bestiale » (d'Avignon, 2009, p. 22).

⁵⁸ « Loe this is all their beliefe that I could learne of them, which is brutish and bestiall » (Purchas, 1965, p. 199).

1625, p. 1609). Le terme « brutilh » n'est pas dans l'original, il y a donc amplification du jugement de valeur et les croyances des Amérindiens paraissent encore plus barbares.

La traduction de 1880

Dans la traduction d'Otis, nous remarquons tout d'abord que la tendance déformante de la clarification est présente à quelques endroits. Lorsque Champlain décrit les matachias, par exemple, il mentionne des ornements « qui font patenostres & cordons entre-laffez » (Champlain, 1604, p. 7); toutefois, la traduction clarifie la description en rendant le passage par « beads and braided frings » (Slafter, 1880, p. 241). Comme nous l'avons mentionné, les « patenostres » étaient de petites billes; le traducteur explicite donc le sens du passage en traduisant un terme spécifique par un générique. D'ailleurs, Otis aurait donc pu utiliser le terme anglais « paternoster » dont, selon l'*Oxford English Dictionary*, l'une des acceptions est « a set of rosary beads ». Un peu plus loin dans le chapitre, Champlain mentionne les famines qui s'abattent sur les peuples amérindiens : « Tous ces peuples patiffent tant quelques-fois, qu'ils font presque contrainct de se manger les vnes les autres pour les grandes froidures et neiges : car les animaux & gibier dequoy ils viuent feretirent aux pays plus chauts⁵⁹ » (Champlain, 1604, p. 8). Dans la version d'Otis, il y a un ajout dont la présence a pour but de clarifier le sens de la phrase : « All these people suffer so much sometimes *from hunger*, on account of the severe cold and snow, when the animals and fowl on which they live go away to warmer countries, they are constrained to eat one another » (Slafter, 1880, p. 242, nous soulignons). Finalement, dans la traduction

⁵⁹ « Tous ces peuples pâtissent tant quelques fois qu'ils sont presque contraints de se manger les unes les autres, [par] les grandes froidures et neiges, car les animaux et gibier de quoi ils vivent se retirent aux pays plus chauds » (d'Avignon, 2009, p. 19).

d'un passage où Champlain résume le récit de la Création à un chef amérindien, la version d'Otis contient un ajout : « While Adam was fleeping, God took a rib *from his fide*, from which he formed Eve [...] » (Slafter, 1880, p. 243). Dans l'original, il n'est pas question de l'endroit d'où provient la côte, mais plutôt de qui celle-ci provient : « comme Adam fommelloit, Dieu print vne cotte dudit Adam , & en forma Eue, [...] »⁶⁰ » (Champlain, 1604, p. 8¹).

Ailleurs, lorsque Champlain décrit le tempérament des Amérindiens, l'explorateur affirme : « Tous ces peuples font tous d'une humeurs affez ioyeuſe, ils rient le plus fouuent, toutesfois ils font quelque peu Saturniens⁶¹ » (Champlain, 1604, 7¹). Otis utilise le terme « phlegmatic » pour rendre « saturniens » : « yet at the fame time they are fomewhat phlegmatic » (Slafter, 1880, p. 242). Selon, le *Webster's International Dictionary of the English Language* « phlem » signifie « sluggishness of temperament; dullness; want of interest; indifference; coldness » (1895, p. 1077), alors que selon *Le dictionnaire de l'Académie françoise* « saturnien » signifie « melancolique, fombre, taciturne » (1694, p. 443). Ainsi, l'image du sauvage est transformée dans la traduction, passant de la tristesse à l'indifférence.

Devant le jugement de valeur énoncé par l'aventurier à propos de l'un des défauts des Amérindiens, qui est d'avoir recours à la vengeance, d'être malhonnête et d'être indignes de la confiance des Français, la traduction n'est pas adéquate, car elle introduit l'idée d'immoralité en rendant « ils ont vne meſchanceté en eux » (Champlain, 1604,

⁶⁰ « Comme Adam sommeillait, Dieu prit une côte dudit Adam et en forma Ève, [...] » (d'Avignon, 2009, p. 20).

⁶¹ « Tous ces peuples sont d'une humeurs assez joyeuse : ils rient le plus souvent, toutefois ils sont quelque peu saturniens » (d'Avignon, 2009, p. 19).

p. 8) par « They have the vices » (Salfter, 1880, p. 243). Selon le *Webster's International Dictionary of the English Language*, « vice » signifie : « moral fault or failing; especially, immoral conduct or habit [...] » (1895, p. 1608), alors que le mot français « meschanceté » signifie « iniquité, malignité, malice » (*Dictionnaire de l'Académie françoise*, 1694, t. 2, p. 47). De plus, « estre grands menteurs » (Champlain, 1604, p. 8) devient « lying badly » (Salfter, 1880, p. 243), où la définition de « badly » est « in a bad manner; poorly; not well; unskillfully; imperfectly; unfortunately; grievously; so as to cause harm; disagreeably; seriously » (*Webster*, 1907, p. 111). Le jugement de valeur n'est donc pas rendu adéquatement, car dans l'original, la notion de « avec difficulté » ou « dans le but de causer du tort » n'est pas présente. En effet, dans son texte, Champlain dit seulement que les Autochtones mentent beaucoup.

La traduction de 1922

En examinant la version de Langton, nous remarquons que la tendance déformante de la clarification est également présente. Comme nous l'avons déjà dit, Champlain commence le chapitre trois en écrivant : « Le 9. Iour de Iuin les Sauuages commencerent à se refiouir tous esemble & faire leur Tabagie [...] », et cette traduction, tout comme celle de Purchas-Hackluyt, rend « Tabagie » par « feast » (Biggar, 1971, p. 107). En utilisant le mot « feast », le sens de « Tabagie » est explicité, clarifié. Un peu plus loin, le passage sur les matachias est clarifié, comme c'est le cas dans la traduction de 1880. Dans *Des Sauvages*, il est écrit : « [...] neantmoins parée de Matachia, qui font patenostres & cordons entre-laffez faicts de poil de porc-efpic, qu'ils teignent de diuerfes couleurs⁶² »

⁶² « [...] néanmoins parées de matachias [tatouages, peintures corporelles, ornements, habits], qui sont patenôtres [grains de colliers ou colliers] et cordons entrelacés, faits de poils de de porc-épic, qu'ils teignent de diverses couleurs » (d'Avignon, 2009, p. 18).

(Champlain, [1603], p. 7), alors que Langton a traduit le segment de la manière suivante : « but retaining their *ornements of matachias*, which are *beads* and braided cords made of porcupine quills, which they dyed of various colours. » (Biggar, 1971, p. 108, nous soulignons). En ajoutant le terme « ornament », Langton explique brièvement ce que sont les matachias. De plus, en étant rendu par « beads », le sens de « patenoftres » est clarifié. Un peu plus loin, l'explorateur relate un échange de cadeaux entre les peuples amérindiens : « [...] & prindrent chacun ce que bon leur sembla, comme Matachias, haches, espees, chauderons, graiffes, chair d'Orignacm Loup-marin, bref chacun auoit vn present qu'ils allerent donner aux Algoumequins⁶³ » (Champlain, [1603], p. 7¹). En traduction, ce passage devient : « [...] and each of them took what seemed proper to him, such as matachias, *tomahawks*, swords, kettles, *pieces of fat*, moose flesh, seal; in a word, every one had a present, which they proceeded to give to the Algonquins » (Biggar, 1971, p. 109, nous soulignons). Toujours selon le *Webster's International Dictionary of the English Language*, un « tomahawk » est « a kind of war hatchet used by the American Indians » (Webster, 1895, p. 1515). Alors que Champlain utilise seulement le mot « hache », la traduction vient clarifier le passage et introduit de l'information qui ne se trouvait pas dans l'original, à savoir qu'il s'agit d'une hache utilisée pour la guerre. La traduction explicite également en ajoutant le segment « pieces of » devant le mot « fat », ce qui fait que, dans la traduction, ce sont des morceaux de graisse sont échangés, alors que dans le texte original il est question seulement de graisse. Nous avons observé cette tendance déformante à trois autres endroits dans le chapitre. L'utilisation marquée de la

⁶³ « [...] et prirent chacun ce que bon leur sembla, comme matachias, haches, épées, chaudrons, graisses, chair d'original, loup-marin, bref chacun avait un présent, qu'ils allèrent donner aux Algonquins » (d'Avignon, 2009, p. 19).

clarification est, néanmoins, facilement expliquée par le fait qu'au début du projet de traduction, les membres de la *Champlain Society* désiraient produire une édition pour le grand public. Cette volonté a sans doute orienté la visée du traducteur au moment de rédiger sa version.

Par ailleurs, nous trouvons dans la version de Langton des erreurs sémantiques de traduction, notamment dans le passage où il est question de l'humeur des Autochtones. Comme nous l'avons déjà mentionné, Champlain écrit : « Tous ces peuples font d'une humeur assez ioyeuse, ils rient le plus souvent, toutefois ils font quelque peu Saturniens; » (Champlain, [1603], p. 7¹). La traduction, elle, se lit comme suit : « All these people to a man of a *very* cheerful disposition, and laugh frequently; yet they are somewhat *phlegmatic* » (Biggar, 1971, p. 110, nous soulignons). Nous remarquons d'abord qu'il y a un faux-sens dans la traduction puisque « assez » devient « very », alors que « assez » signifie « Suffisamment, autant qu'il faut », d'après *Le dictionnaire de l'Académie française* de 1694 (t.1, p. 60). Ensuite, tout comme dans la version d'Otis, « saturniens » est rendu par « phlegmatic », ce qui constitue encore un faux-sens. La représentation de l'Amérindien passe donc de la tristesse (saturnien) à l'indifférence (phlegmatic).

Chez Langton, le passage où Champlain parle de la « mefchanceté » des Amérindiens est traduit comme suit : « They have one *evil* quality in them [...] » (Biggar, 1971, p. 110, nous soulignons). Ici, le mot « evil » évoque le concept du bien et du mal qui ne se retrouve pas dans l'original. De plus, la connotation du mot « evil » est plus négative que celle de « mefchanceté », car ce terme signifie « having qualities tending to injury and mischief » et « having or exhibiting bad moral qualities; morally

corrupt; wicked; wrong; vicious » (Webster, 1907, p. 517). Les Amérindiens sont donc plus malveillants dans la traduction et cette partie du jugement de valeur s'en trouve amplifiée. Toutefois, plus loin, la traduction rend « la force à la main » par « standing on your guard ». Comme nous l'avons dit pour la traduction de 1625, la connotation est plus négative dans l'original que dans la traduction de 1922, et cette partie du jugement de valeur est atténuée. En somme, dans la traduction, nous sommes en présence à la fois d'une amplification et d'une atténuation. Nous ne croyons pas que les deux modifications viennent s'équilibrer, mais plutôt que la représentation des Amérindiens est doublement transformée et qu'à deux reprises elle n'est pas rendue adéquatement dans la traduction.

La traduction de 2010

Dans le travail qu'a fait Janet Ritch pour traduire le troisième chapitre, nous notons que, tout comme dans les deux dernières versions, la clarification est présente dans la description des matachias. Nous lisons dans le texte de Champlain : « [...] neantmoins patee de Matachia, qui font patenostres [...] » (Champlain, [1603], p. 7), alors que Ritch écrit « yet adorned with *matachia*, which are **beads** [...] » (Heidenreich et Ritch, 2010, p. 269, nous soulignons). Dans ce cas-ci encore, le sens de « matachia » est explicité dans la traduction. L'utilisation du terme générique anglais est une incongruité, surtout si on se souvient que Janet Ritch a affirmé qu'elle s'était efforcée de créer une traduction littérale. Par ailleurs, il y a dans cette traduction des ajouts insérés dans le but de clarifier le texte de Champlain. Quand, par exemple, ce dernier introduit des relatives sans référent : « Que la vierge Marie, mere du fils de Dieu, [...] »⁶⁴ (Champlain, [1603], p. 10¹), la traduction explicite et clarifie ce type de passage à l'aide d'un ajout : « *And I told him*

⁶⁴ « Que la Vierge Marie, mère du fils de Dieu [...] » (d'Avignon, 2009, p. 21).

that the Virgin Mary, mother of the son of God [...] » (Heidenreich et Ritch, 2010, p. 279, nous soulignons). La traductrice clarifie le texte au moyen de ce procédé à quatre reprises dans le chapitre 3 : « And I said » (ibid., p. 275), « I told him » (ibid., p. 279), « I also told him » (ibid., p. 279) et « And I said » (ibid., p. 281). Ce faisant, la traduction fait entrer en jeu une autre tendance déformante, soit l'allongement. Cette tendance est une conséquence de la rationalisation et de la clarification, il s'agit d'un ajout qui « ne fait qu'accroître la masse brute du texte, sans du tout augmenter sa parlance ou sa signifiante » et « [d']un relâchement qui porte atteinte à la rythmique de l'œuvre » (Berman, 1999, p. 56). La traduction de Ritch devient plus longue que l'original, mais l'allongement est plutôt minime.

Quant au jugement de valeur émis par Champlain sur la nature méchante et vengeresse des Amérindiens (« Ils ont vne mefchanceté en eux [...] » (Champlain, [1603], p 8)), Janet Ritch le rend par « They have a wickedness in them » (Heidenreich et Ritch, 2010, p. 273). Toujours selon l'*Oxford English Dictionary*, « wickedness » signifie « the quality of being wicked; wicked character or disposition; depravity, iniquity, immorality ». Tout comme dans la version d'Otis, la traduction introduit l'idée d'immoralité et, conséquemment, les Amérindiens ne sont pas dépeints adéquatement.

Conclusions provenant de l'analyse du chapitre 3

D'abord, nous remarquons que la tendance déformante de la clarification est présente dans toutes les traductions. Dans la version de Purchas-Hackluyt ainsi que celle de Langton, « tabagie » (Champlain, [1603], p. 6¹) est explicité et rendu par « feast » (Purchas, 1625, p. 1607; Biggar, 1971, p. 107). L'utilisation du générique anglais reflète

une attitude annexionniste, où l'Autre est effacé et assimilé à la culture d'accueil (ici la culture britannique du XVII^e siècle et la culture canadienne du début du XX^e siècle). Le même phénomène se produit lorsque, dans les traductions de 1880, de 1922 et de 2010, « patenofres » (Champlain, [1603], p. 7) est rendu par « beads » (Slafter, 1880, p. 241; Biggar, 1971, p. 108; Heidenreich et Ritch, 2010, p. 269).

Ensuite, nous trouvons, dans les trois premières traductions, plusieurs erreurs sémantiques de traduction qui viennent fausser la représentation de l'Amérindien. Dans la traduction de Purchas-Hackluyt, si nous en croyons la description qui est faite, les matachias ne sont plus faits de cordons comme chez Champlain, mais plutôt de chaînes (Purchas, 1625, p. 1608). Comme nous l'avons expliqué, selon le contexte, ces « cordons » étaient portés au cou. Une chaîne qui est portée au cou est un objet plutôt sophistiqué que les Amérindiens ne possédaient pas; la traduction crée donc une image de l'Autochtone qui n'est pas adéquate. Pour décrire le tempérament des « Sauvages », Champlain utilise, entre autres, le terme « saturniens ». Dans la version de 1880 et de 1922, il est rendu par « phlegmatic » (Slafter, 1880, p. 242; Biggar, 1971, p. 110). La représentation est donc faussée, puisqu'elle passe de la tristesse à l'indifférence.

Enfin, pour ce qui est du jugement de valeur émis par Champlain à l'égard des Amérindiens : « Ils ont vne mefchanceté en eux, qui estm vfer de vengeance & estre grands menteurs, gens en qui il ne fait pas trop bon l'affurer, finon qu'avec raison & la force à la main; promettent assez & tiennent peu » (Champlain, [1603], p. 8), nous avons remarqué que les quatre traductions ne rendent pas ce jugement adéquatement. Lorsqu'elles traduisent le terme « mefchanceté » par « vices » (Slafter, 1880, p. 243) et

« wickedness » (Heidenreich et Ritch, 2010, p. 273), les versions d’Otis et de Ritch introduisent un jugement moral qui est absent de l’original. La traduction de Langton rend ce terme par « evil quality » (Biggar, 1971, p. 110). Le jugement de valeur est alors amplifié, car la connotation du mot « evil » est plus négative. Puis, dans la traduction de Purchas-Hackluyt, le segment « la force à la main » devient « fstanding on your owne guard » (Purchas, 1625, p. 1608), ce qui nous met en présence d’une atténuation, car la connotation est plus négative dans *Des Sauvages*. Par ailleurs, dans la version de 1880, « estre grands menteurs » devient « lying badly » (Salfter, 1880, p. 243). Le jugement de valeur n’est donc pas rendu adéquatement, puisque dans l’original les Amérindiens mentent beaucoup, alors que dans la traduction, la notion de « avec difficulté » ou « dans le but de causer du tort » est introduite.

3.4 Chapitre 12 : *Les ceremonies que font les Sauuages deuant que d’aller à la guerre : Des Sauuages Almouchicois, & de les monstrueufe forme [...]*⁶⁵ ⁶⁶

La traduction de 1625

Dans la première traduction de *Des Sauvages*, nous remarquons que certains éléments culturels tels que « Savages », « Tadousac » et « Irocois » sont italisés, ce qui souligne le caractère étranger de ces peuples et de leur territoire, en plus de démontrer une attitude annexionniste, puisque l’« autre » est mis à distance. Toutefois, il faut souligner un certain manque de cohérence, car le terme « Mountayners », le peuple qui a été nommé Montagnais, est anglicisé et non pas italisé. Par ailleurs, dans la traduction de ce chapitre,

⁶⁵ « Les cérémonies que font les sauvages devant que d’aller à la guerre. Des sauvages Armouchiquois et de leur monstrueuse forme » (d’Avignon, 2009, p. 47).

⁶⁶ Au chapitre 12, nous n’avons analysé que le passage portant sur les pratiques guerrières et les cérémonies d’avant guerre ainsi que celui sur les Armouchiquois.

la clarification est encore une fois présente. Comme c'est très souvent le cas, le terme amérindien « tabagie » (Champlain, [1603], p. 33¹) est explicité et rendu par « feaft » (Purchas, 1625, p. 1618). Plus loin dans le chapitre, Champlain décrit un autre peuple amérindien, les Armouchicois⁶⁷, et il note qu'ils ont : « les bras menus comme d'un schlet⁶⁸ » (Champlain, [1603], p. 34). Dans la version Purchas-Hackluyt, nous lisons : « their armes small like a bone⁶⁹ » (Purchas, 1625, p. 1618), une clarification qui souligne la visée de la traduction telle que nous l'avons décrite, c'est-à-dire une volonté de produire un texte idiomatique.

Lorsqu'il décrit les cérémonies de préparation à la guerre, Champlain écrit : « [...] les femmes se despouillerent toutes nues, parees de leurs plus beaux Matachias [...] ⁷⁰ » (Champlain, [1603], p. 33¹). Dans la traduction, nous sommes en présence d'un appauvrissement qualitatif : « [...] the women stipped themselves starke naked, being decked with the fairest *Cordons* [...] ⁷¹ » (Purchas, 1625, p. 1618, nous soulignons). Cette tendance déformante « renvoie au remplacement des termes, expressions, tournures, etc., de l'original par des termes, expressions, tournures, n'ayant pas ni leur richesse sonore, ni leur richesse signifiante ou – mieux – *iconique* » (Berman, 1999, p. 58). Le terme

⁶⁷ Il s'agit du terme utilisé pour désigner les Amérindiens de la côte est de la Nouvelle-Angleterre (d'Avignon, 2009, p. 48).

⁶⁸ « les bras menus comme d'un squelette » (d'Avignon, 2009, p. 48).

⁶⁹ « their armes small like a bone » (Purchas, 1965, p. 223).

⁷⁰ « [...] les femmes se dépouillèrent toutes nues, parées de leurs plus beaux matachias [...] » (d'Avignon, 2009, p. 47).

⁷¹ « [...] the women stipped themselves starke naked, being decked with their fairest *Cordons* [...] » (Purchas, 1965, p. 223)

« cordons » ne possède pas la richesse signifiante de « matachias », car la signification de ce dernier inclut diverses notions dont les cordons, les billes et les peintures corporelles.

Nous trouvons également dans cette version une erreur sémantique de traduction lorsque « cordons de diuerfes couleurs » (Champlain, [1603], p. 33¹) est encore une fois rendu par « chaines of diverse colours ». (Purchas, 1965, p. 1618). La traduction et, par le fait même, la représentation des Amérindiens qui se dégage de ce passage n'est donc pas adéquate.

Dans ce chapitre, Champlain commente de nouveau le fait que les Autochtones ont recours à la vengeance. L'explorateur écrit : « Si cedit Sauvage meurt, ses parens vengeront la mort, soit sur leur nation, ou sur d'autres, ou bien il faut que les Capitaines facent des presens aux parens du deffunct, [...] *qui est vne grande meschanceté entre eux* » (Champlain, [1603], p. 33, nous soulignons). Dans la traduction publiée par Samuel Purchas, nous lisons : « [...] which is a great fault among them » (Purchas, 1625, p. 1618). Selon le *English Dictionary* de John Kersey the younger, le mot « fault » signifie : « offence, error, or mistake » (cité dans Lancashire, 2012). Le jugement de valeur de Champlain est donc rendu de façon adéquate. Champlain émet un autre jugement, cette fois lorsqu'il décrit les Armouchicois : « lesquels sont hommes Sauvages du tout monstrueux pour la forme qu'ils ont [...] ⁷² » (Champlain, [1603], p. 34). En traduction, « du tout monstrueux » devient « very monstrous » ⁷³ (Purchas, 1625, p. 1618). Conséquemment, le jugement émis par l'explorateur est ici amplifié.

⁷² « lesquels sont hommes sauvages du tout monstrueux pour la forme qu'ils ont [...] » (d'Avignon, 2009, p. 48).

⁷³ « very monstrous » (Purchas, 1965, p. 223).

La traduction de 1880

La première tendance déformante que nous remarquons est la clarification, qui est présente lorsque « patenofres » (Champlain, 1604, 33¹) est traduit par « beads » (Slafter, 1880, p. 285). Comme nous l'avons déjà mentionné plusieurs fois, « beads » est un terme générique. Champlain termine sa description des cérémonies pratiquées par les Autochtones avant de partir en guerre en disant : « Apres auoir faicts toutes ces ceremonies, elles se retirerent en leurs Cabannes, & les Sauuages s'en allerent à la guerre contre les Irocois » (Champlain, 1604, p. 34). Dans la version de 1880, « Sauvages » est rendu par « men » (Slafter, 1880, p. 286), ce qui selon Berman est un appauvrissement qualitatif.

Nous retrouvons dans la traduction un contresens : en relatant les préparatifs de guerre, Champlain écrit que les Amérindiens se parent de leurs plus beaux habits, de patenôtres et de « cordons de diuerfes couleurs » (Champlain, 1604, p. 33¹). Toutefois, le segment est ici traduit par « belts of various colours » (Slafter, 1880, p. 285). Alors que, dans l'original, il est question de cordons portés au cou, dans la version d'Otis les Autochtones portent des ceintures. Il va sans dire que la traduction n'est donc pas adéquate.

Quant au jugement de valeur : « Si cedict Sauuage meurt, fes parens vengeront fa mort [...] qui est vne grande meschanceté entre eux. » (Champlain, 1604, p. 33), ce commentaire est amplifié, car le terme « evil » (Slafter, 1880, p. 285) a été choisi pour traduire « meschanceté ». Nous retrouvons une autre accentuation d'un jugement de valeur, celui où Champlain parle de l'apparence monstrueuse des Armouchicois, qu'Otis

traduit par « who are savages of an exceedingly strange form » (Slafter, 1880, p. 286). Selon le *Webster's International Dictionary of the English Language*, « exceedingly » signifie « To a very great degree; beyond what is usual; surpassingly. It signifies more than very » (Webster, 1907, p. 520). Les Armouchicois sont encore plus étranges dans la version d'Otis que dans l'original et le commentaire de Champlain se voit donc amplifié.

La traduction de 1922

Le chapitre 12, dans la version de Langton, ne présente que peu de tendances déformantes. Nous y trouvons d'abord un exemple de clarification, quand le mot « Patenostres » (Champlain, [1603], p. 331) est de nouveau rendu par « beads » (Biggar, 1971, p. 179). Nous notons également une erreur sémantique de traduction, toujours en ce qui a trait aux préparatifs guerriers. Quand l'explorateur raconte que les « Sauvages » « s'assemblerent dedans vne grande place publique, où il y auoit au deuât d'eux vn Sagamo qui s'appelloit Begourat qui le menoit à la guerre⁷⁴ » (Champlain, [1604], p. 33¹), nous lisons chez Langton : « who used to lead them to war » (Biggar, 1971, p. 179). La version de Langton laisse présumer que le Sagamo n'est plus responsable de mener les Amérindiens à la guerre, alors que ce n'est pas le cas dans le texte de Champlain.

Pour ce qui est du jugement de valeur portant sur la tendance des Autochtones à avoir recours à la vengeance, ce dernier a été rendu correctement, puisque « qui est vne grande meschanceté entre eux » (Champlain, [1603], p. 33) devient « [...] which is a great fault among them » (Biggar, 1971, p. 179). Enfin, le commentaire négatif à propos

⁷⁴ « s'assemblèrent dedans une grande place publique, où il y avait devant eux un sagamo qui s'appelait Begourat, qui les menait à la guerre » (d'Avignon, 2009, p. 47).

des Armouchiquois : « lesquels sont hommes Sauvages du tout monstrueux [...] »⁷⁵ » (Champlain, [1603], p. 34) est traduit adéquatement : « who are savages of quite monstrous shape » (Biggar, 1971, p. 181), puisque « quite » signifie « completely; wholly; entirely; totally; perfectly » (Webster, 1895, p. 1180).

La traduction de 2010

Dans cette version, nous trouvons une clarification lorsque « patenostres » est une nouvelle fois traduit par « beads » (Heidenreich et Ritch, 2010, p. 353). Cependant, la seule modification à avoir une influence sur la représentation de l'Amérindien intervient dans la traduction du jugement de valeur à propos du caractère vengeur de l'Autochtone. Janet Ritch traduit « qui est vne grande mefchanceté entre eux » (Champlain, [1603], p. 33) par « [...] which is a great wickedness among them » (Heidenreich et Ritch, 2010, p. 353). Selon l'*Oxford English Dictionary*, « wickedness » signifie « the quality of being wicked; wicked character or disposition; depravity, iniquity, immorality ». Tout comme au chapitre 3, la notion d'immoralité est introduite. Quant au jugement portant sur l'apparence physique des Armouchicois, que Champlain décrit comme « du tout monstrueux [...] »⁷⁶ » (Champlain, [1603], p. 34), la traduction le rend adéquatement avec « totally monstrous » (Heidenreich et Ritch, 2010, p. 355).

Conclusions provenant de l'analyse du passage du chapitre 12

D'abord, nous retrouvons la tendance déformante de la clarification dans toutes les traductions, où dans les trois dernières versions « patenostres » (Champlain, [1603], p. 33¹) est systématiquement rendu par « beads » (Slafter, 1880, p. 285; Biggar, 1971,

⁷⁵ « lesquels sont hommes sauvages du tout monstrueux pour la forme qu'ils ont [...] » (d'Avignon, 2009, p. 48)

⁷⁶ « du tout monstrueux [...] » (d'Avignon, 2009, p. 48).

p. 179; Heidenreich et Ritch, 2010, p. 353). De plus, dans ce chapitre, une nouvelle tendance déformante est présente, à savoir l'appauvrissement qualitatif, et nous la retrouvons deux fois : la première, dans la traduction de 1625, lorsque « matachias » est rendu par « cordons » (Purchas, 1625, p. 1 618), et la deuxième, dans la version de 1880, quand « Sauvages » est rendu par « men » (Slafter, 1880, p. 286).

Ensuite, des erreurs sémantiques de traduction sont présentes dans les trois premières traductions. Dans la version de 1625, nous voyons un contresens lorsque « cordons de diuerfes couleurs » (Champlain, [1603], p. 33¹) est traduit par « chaines of diverse colours » (Purchas, 1965, p. 1618). Puis, dans la version de Otis, la traduction de ce même segment par « belts of various colours » (Slafter, 1880, p. 285) introduit également un contresens. Ces contresens ont pour effet de créer une parure différente chez l'Amérindien, qui porte soit des chaînes, soit des ceintures, mais jamais de cordons. Pour ce qui est de la version de Langton, ce dernier laisse présumer qu'un Sagamo n'est plus responsable de mener les Amérindiens à la guerre, alors que ce n'est pas ce qui est écrit dans le texte de Champlain (Biggar, 1971, p. 179).

Enfin, Champlain émet deux jugements de valeur à l'intérieur du passage analysé. Dans un premier temps, il affirme qu'une des grandes méchancetés des Amérindiens est d'avoir recours à la vengeance lorsque l'un des leurs décède au combat. Ce jugement de valeur a été amplifié dans la traduction de 1880, quand la notion de méchanceté a été rendue par « evil » (Slafter, 1880, p. 285), alors qu'il a été rendu adéquatement dans les trois autres traductions. Le deuxième jugement de valeur concerne une description que fait Champlain d'un autre peuple amérindien, les Armouchicois, dont il dit qu'ils sont

« du tout monstrueux [...] » (Champlain, [1603], p. 34). Ce jugement a été amplifié, mais seulement dans les deux premières versions. Chez Purchas-Hackluyt, nous lisons : « very monftrous » (Purchas, 1625, p. 1618), tandis que chez Otis nous retrouvons « exceedingly frange form » (Slafter, 1880, p. 286).

3.5 Chapitre 13 : *D'un monstre espouuantable que les Sauuages appellent Gougou [...]*^{77 78}

La traduction de 1625

Dans la traduction Purchas-Hakluyt, le passage sur le Gougou a été omis. Dans le texte, il n'y a aucune note pour indiquer au lecteur qu'un extrait n'a pas été traduit. Le titre du chapitre « D'un monstre espouuantable que les Sauuages appellent Gougou, de nostre bref & heureux retour en France » a été réduit en traduction à « Their returne » (Purchas, 1625, p. 1619). De toute l'œuvre, il s'agit de la seule section qui a été omise dans cette version. Les auteurs Conrad Heidenreich et Janet Ritch postulent que ce passage a été supprimé car il était considéré comme peu crédible pour le lecteur anglais de l'époque (Heidenreich et Ritch, 2010, p. 400). Autrement dit, l'un des acteurs de cette version, le traducteur inconnu, Richard Hakluyt ou Samuel Purchas⁷⁹, a fort probablement décidé de ne pas inclure l'épisode du Gougou car il l'a jugé trop exotique. Nous sommes donc ici en présence d'une annexion, où le traducteur se plie à ce que le public cible considérera comme acceptable.

⁷⁷ « D'un monstre épouuantable que les sauvages appellent Gougou [...] » (d'Avignon, 2009, p. 50).

⁷⁸ Nous n'avons analysé que le court passage portant sur le Gougou, puisque le reste de ce court chapitre relate le voyage de retour vers la France.

⁷⁹ Nous ignorons si l'épisode du Gougou était présent ou non dans le manuscrit que Samuel Purchas a obtenu à la suite du décès de Richard Hackluyt. En fait, il est souvent impossible de savoir dans cette traduction quelles modifications relèvent du traducteur et quelles modifications relèvent de l'éditeur.

La traduction de 1880

Dans la première retraduction, l'épisode du Gougou est traduit intégralement par Charles Pomeroy Otis. Toutefois, la traduction est accompagnée d'une note de l'éditeur expliquant la raison pour laquelle, selon lui, Champlain a décidé d'inclure ce passage dans sa relation : « As a faithful hiftorian he could not omit this ftory, [...] » (Slafter, 1880, 290). Cette citation justifie aussi en quelque sorte son insertion dans la traduction, à savoir que la section sur la créature mythique a été incluse puisqu'Otis, en tant que traducteur, rend l'intégrité du texte original.

Dans cette version, nous trouvons une occurrence de la tendance déformante de clarification, quand le traducteur ajoute un référent à une phrase qui chez Champlain n'en avait pas. Dans l'original, nous lisons : « que fouuent il a deuoré & deuore, beaucoup de Sauuages lefquels il met dedans vne grande poche quand il les peut attraper [...] »⁸⁰ » (Champlain, 1604, p. 35¹-36), alors que, dans la traduction, un référent est ajouté : « *they say that* he has often devoured and ftilll continues to devour many favages; thefe he puts, when he can catch them, into a great pocket [...] » (Slafter, 1880, p. 289, nous soulignons).

Nous notons également une erreur d'interprétation. En parlant du Gougou, l'explorateur a écrit que les Amérindiens « la craignent & en parlent fi efrangement⁸¹ » (Champlain, [1603], p. 36). De son côté, Otis a traduit : « fear it, and tell fuch ftrange things about it » (Slafter, 1880, p. 290). Dans la version de Champlain, les Amérindiens

⁸⁰ « Et que fouuent il a dévoré et dévore beaucoup de sauvages, lefquels il met dedans une grande poche, quand il les peut attraper [...] » (d'Avignon, 2009, p. 50).

⁸¹ « la craignent et en parlent fi étrangement » (d'Avignon, 2009, p. 50).

parlent d'une manière étrange du Gougou – peut-être parce qu'ils en ont peur – alors que, dans la traduction, les Autochtones disent des choses étranges. « Dire des choses étranges » a une connotation plus péjorative que parler étrangement, surtout que la traduction semble insinuer que les Amérindiens inventent des histoires.

La traduction de 1922

Dans la traduction de H.H. Langton, le chapitre 13 est également traduit en entier. Toutefois, il n'y a aucune note expliquant la raison pour laquelle Champlain a relaté cet épisode ou pourquoi il a été inclus dans la traduction. Pourtant, dans sa préface, Langton admet avoir consulté les deux traductions existantes. Il est donc conscient que l'épisode du Gougou a été omis par Purchas et que son inclusion a été indirectement justifiée par Slafter. Il est donc étonnant que ni Langton ni Biggar (l'éditeur) ne commentent le passage. Toutefois, il pourrait s'agir d'un effort pour aller au-delà de la controverse et donc de simplement rendre le texte de Champlain dans son intégralité.

Nous remarquons également une erreur d'interprétation portant sur le même segment que dans la version de 1880. Pour « la craignent & en parlent li eſtrangement » (Champlain, [1603], 36), Langton a choisi la formule : « fear it, and tell such strange stories of it » (Biggar, 1971, p. 187). Encore une fois, « strange stories » a une connotation péjorative et insinue que les Amérindiens inventent des histoires.

La traduction de 2010

En ce qui a trait à la dernière traduction réalisée par Janet Ritch, à la suite de la première phrase du chapitre 13, le lecteur est dirigé vers une note de bas de page, dans laquelle les

auteurs indiquent que la tristement célèbre histoire du Gougou commence à partir de ce point.

Le chapitre 13, chez Ritch, ne présente pas de modifications pouvant avoir un impact sur l'image des « Sauvages ». En ce sens, le segment « la craignent & en parlent fi étrangement » (Champlain, [1603], 36), qui a donné lieu à des erreurs sémantique de traduction dans les trois autres versions, est ici rendu adéquatement : « fear it, and speak of it so strangely » (Heidenreich et Ritch, 2010, p. 363).

Conclusions provenant de l'analyse du passage du chapitre 13

D'abord, il est important de souligner que ce passage a été totalement omis dans la traduction de 1625, ce qui témoigne, à notre avis, de l'attitude annexionniste et de la visée ethnocentrique de cette traduction. Dans la deuxième traduction, celle d'Otis, la présence du passage sur le Gougou est justifiée au moyen d'une note. Ce décentrement devient encore plus évident dans les deux traductions suivantes, puisque dans la traduction de Langton cette section est traduite sans que le traducteur ou l'éditeur s'attarde à la controverse suscitée dans le passé, et que la traduction de Ritch ne nous donne qu'une note de bas de page indiquant le début du passage sans aucun autre commentaire.

Enfin, nous avons également mentionné comment Champlain décrivait la crainte que le Gougou inspirait aux Amérindiens et la manière étrange qu'ils avaient d'en parler. Toutefois, dans les traductions de 1880 et de 1922, les Amérindiens « racontent des histoires étranges » : « tell such ftrange things about it » (Slafter, 1880, p. 290) et « tell

such strange stories of it » (Biggar, 1971, p. 187). Ainsi, les paroles des Amérindiens sont présentées ici de manières différentes dans le texte de Champlain et dans les traductions.

Conclusion

Le but de ce travail consistait à démontrer que la représentation de l'Amérindien se transforme au fil des traductions anglaises de *Des Sauvages*, relation de voyage écrite par Samuel de Champlain lors de son premier séjour en Nouvelle-France. Pour ce faire, nous avons réalisé une analyse textuelle contrastive de passages clefs portant sur les Autochtones, à savoir les chapitres 2 et 3, ainsi que des extraits des chapitres 12 et 13 du texte de l'explorateur. Dans les quatre traductions, nous avons examiné, d'après le modèle proposé par Antoine Berman, la déformation des éléments culturels, les erreurs sémantiques de traduction et le traitement des jugements de valeur émis par Champlain. Après cet examen, nous sommes en mesure de tirer des conclusions au sujet de chacune de ces traductions et de voir dans quelle mesure et dans quelle direction leurs auteurs ont orienté leur travail.

En premier lieu, nous avons porté notre attention sur la traduction de Purchas-Hakluyt, imprimée en 1625, qui a été publiée afin de satisfaire la curiosité qu'entretenait le public anglais du XVII^e siècle envers le Nouveau-Monde. Dans ce contexte, la traduction avait pour but de convenir au public cible et avait, selon nous, une visée ethnocentrique et annexionniste. D'abord, nous remarquons que le caractère d'étrangeté ou d'altérité des Amérindiens a été assimilé, car les termes d'origine amérindienne ont été remplacés par des mots anglais. C'est notamment le cas de « tabagie », qui devient « feast ». Il y a également un endroit où le terme « matachias » est rendu par « cordons ». De plus, il est important de souligner que l'entièreté du passage portant sur le Gougou, un monstre issu des croyances et des mythes amérindiens, est

omise dans cette version. Il est fort probable que l'omission de cette section peut s'expliquer par le fait que le traducteur a présumé que le lecteur douterait de sa véracité.

Nous trouvons, en outre, dans la traduction de Purchas-Hackluyt, des erreurs sémantiques de traduction. Pour ce qui est des « matachias », par exemple, Champlain explique qu'il s'agit de « cordons », toutefois, dans la traduction, il est plutôt question de « chaînes ». Si les Amérindiens portent de larges chaînes au cou, il en découle une image différente. Pour ce qui est des jugements de valeur émis par Champlain, ceux-ci ont souvent été amplifiés dans la version Purchas-Hackluyt. Pour traduire le jugement à propos des habitudes alimentaires des Autochtones, notamment, la traduction mise sur le terme « filthy », qui à l'époque possédait une connotation en rapport avec l'immoralité. En outre, lorsque Champlain affirme que les croyances de ces peuples sont « bestiales », la traduction amplifie l'expression en disant que les croyances sont « brutifh and beftiall ». Ainsi, nous pouvons affirmer que cette version porte les marques d'une volonté d'annexion, car le caractère « autre » des Amérindiens est soit assimilé, soit omis. D'ailleurs, des erreurs sémantiques de traduction et l'amplification des jugements de valeur émis par Champlain font en sorte qu'il se dégage de cette traduction une représentation plus négative des Amérindiens par rapport à celle présente dans l'original.

Ensuite, nous avons étudié la traduction d'Otis, publiée en 1880, et qui se destinait aux membres de la société historique qui a chapeauté sa création, soit la Prince Society, dont les membres étaient des historiens et des universitaires. La traduction a donc été réalisée dans le but de faire connaître et d'honorer la vie et la carrière spectaculaire de Samuel de Champlain. Charles Pomeroy Otis, le traducteur, dit avoir rédigé une

« traduction idiomatique ». Tout comme c'est le cas dans la traduction Purchas-Hackluyt, nous remarquons que les lexèmes d'origine amérindienne ont parfois été anglicisés; par exemple, il y a le cas du mot « tabagie », qui devient « feast », et le terme « Sagamo », utilisé par Champlain pour nommer les chefs amérindiens, qui est lui aussi anglicisé pour devenir « Sagamore ». Nous sommes ici en présence d'une assimilation de l'« autre », des Amérindiens et de leur caractère étranger, dans la culture d'accueil. Néanmoins, la version d'Otis ne va pas jusqu'à omettre le passage sur le Gougou, bien que l'éditeur juge pertinent d'en justifier la présence.

Tout comme dans la version de 1625, nous retrouvons dans la traduction d'Otis des erreurs sémantiques de traduction. Lorsque Champlain décrit les canots, par exemple, il affirme qu'ils « vont efrangemēt », alors que dans la traduction donne : « which go wonderfully fast », conférant aux embarcations amérindiennes une qualité, la vitesse, qui n'est pas soulignée dans le récit de l'explorateur. Toutefois, bien que le moyen de transport autochtone soit décrit différemment dans la traduction, cela n'entraîne pas une représentation négative des Amérindiens. Dans le chapitre 12, la description des matachias comme des « cordons de diuerfes couleurs » devient « belts of various colours ». Ici, l'objet change de vocation et vient produire une toute autre image des Autochtones. Lors de l'épisode du Gougou, Champlain écrit que les Amérindiens « en parlent fi efrangement », passage qui est traduit par « tell such frange things about it ». Au lieu de parler d'une manière étrange, car ils en ont peur, dans la traduction, les Amérindiens disent des choses étranges. Pour ce qui est du jugement de valeur par Champlain à propos du fait qu'une des « mefchancetés » des Amérindiens est d'avoir recours à la vengeance, « mefchanceté » est rendue la première fois par « vices », un

terme qui introduit un jugement moral, et la deuxième fois par « evil », dont la connotation est fortement péjorative. L'image du « Sauvage » ainsi produite est donc plus négative que dans l'original. Ailleurs, nous retrouvons une amplification dans un commentaire péjoratif à propos des Armouchicois, « lesquels font des hommes Sauvages du tout monstrueux pour la forme qu'ils ont », description qui devient « exceedingly strange form », où la connotation de « exceedingly » est plus négative que « du tout », car comme nous l'avons déjà mentionné « exceedingly » signifie « To a very great degree; beyond what is usual; surpassingly. It signifies more than very » (Webster, 1907, p. 520). Ainsi, lorsque nous comparons la version d'Otis avec celle de Purchas-Hackluyt, nous remarquons une atténuation de l'attitude annexionniste. De plus, toujours dans la version d'Otis, il y a peu d'erreurs sémantiques en mesure de créer une image négative du « Sauvage ». Toutefois, les jugements de valeur ont été amplifiés, ce qui a fait en sorte qu'il se dégage de la traduction une représentation des Amérindiens qui leur porte préjudice et qui est différente de celle qui s'établit dans le texte de Champlain.

En troisième lieu, nous avons examiné la version de Langton, parue en 1922 et qui avait pour but de commémorer le tricentenaire de la fondation de la ville de Québec. Nous avons souligné, lors de notre analyse, une différence entre la position traductive de Langton, le traducteur, qui, d'après ses propres mots, visait à promouvoir la facilité de lecture et l'idiomaticité, et la position traductive de l'éditeur, qui consistait à privilégier la littéralité. D'abord, en observant le traitement des éléments culturels, nous remarquons que ces derniers ne sont pas systématiquement anglicisés; par exemple, « tabagie » est quelques fois rendu par le terme anglais « feast », alors qu'à d'autres endroits, il est tout simplement italisé. De plus, les noms des tribus amérindiennes sont souvent modernisés,

mais pas anglicisés. Ainsi, nous sommes en présence ici d'une ambivalence entre l'annexion et le décentrement : parfois la différence est soulignée alors qu'à d'autres endroits elle est effacée.

Tout comme dans la version d'Otis, nous retrouvons certaines erreurs sémantiques de traduction dans la version de Langton; par exemple, la traduction de la description des canots « qui vont étrangement » contient un contresens : « which go extraordinarily well ». Toutefois, même si la description du canot est faussée, elle ne contribue pas à créer une représentation négative de l'Amérindien. Par contre, lorsque Champlain utilise le terme « saturniens » pour décrire le tempérament des Autochtones, Langton traduit par « phlegmatic ». L'image du « Sauvage » est donc différente dans la traduction puisqu'au lieu d'être tristes, ces derniers deviennent indifférents. Plus loin, dans l'épisode du Gougou, lorsque Champlain écrit que les Amérindiens craignent cette créature et en parlent d'une étrange manière, la traduction sous-entend que ces derniers inventent des histoires : « tell such strange stories of it ». Pour ce qui est du jugement de valeur à propos de la nature vengeresse des Amérindiens, Langton traduit le terme « mefchanceté » utilisé par Champlain par « evil quality ». Ici, nous sommes en présence d'une amplification, car la connotation de « evil » est péjorative, et la traduction dépeint donc les « Sauvages » plus négativement. Somme toute, nous pouvons affirmer que cette traduction est moins annexionniste que les deux premières.

En dernier lieu, nous nous sommes penchée sur la traduction de Ritch, publiée en 2010 et produite dans le cadre des célébrations entourant le 400^e anniversaire de la fondation de la ville de Québec, s'inscrivant dans un essor de publications sur le sujet. La

traduction s'adresse aux membres de la Champlain Society ainsi qu'au public universitaire intéressé par l'explorateur et, dans ce contexte, la traductrice affirme avoir produit une « traduction littérale ». Nous avons remarqué que tous les éléments culturels ont été conservés en français et en langues amérindiennes. De plus, ils ont été italiques, et ce, qu'il s'agisse des noms de personnes, des noms de lieux ou des noms de tribus amérindiennes. De plus, seule la graphie a été modernisée, et non l'orthographe. La traduction cherchait clairement à reconnaître l'« autre » et la différence présente chez les Amérindiens et dans le texte de Samuel de Champlain, ce qui témoigne d'une attitude décentralisante. Cependant, cette grande utilisation des italiques fait en sorte que nous sommes en présence d'exotisation.

Quand nous avons observé la façon dont Ritch traitait les jugements de valeur émis par Champlain, nous avons relevé une traduction non-adéquate; là où Champlain écrit : « ils ont vne meſchanceté en eux, quieſt (*sic*), vſer de vengeance & eſtre grands menteurs », car elle introduit la notion d'immoralité en rendant « meſchanceté » par « wickedness ». Le jugement de valeur est alors amplifié et l'image du « Sauvage » est donc différente que dans l'original. Nous n'avons pas relevé d'erreurs sémantiques de traduction dans la version de Ritch, et tous les autres jugements de Champlain y ont été traduits adéquatement. La position traductive de Janet Ritch, qu'elle décrit elle-même comme littéraliste, fait en sorte que nous détectons, dans son texte, peu de modifications en mesure d'avoir un impact sur la représentation de l'Amérindien ainsi produite.

Pour résumer, nous pouvons affirmer que l'annexion est le principal phénomène à l'œuvre dans les traductions de Purchas-Hackluyt et d'Otis, alors que la version de

Langton oscille entre annexion et décentrement, et que le texte de Ritch se range clairement du côté du décentrement. Ces différentes positions traductives ont pour résultat de donner dans chacun des cas des représentations tout aussi divergentes de la figure de l'Amérindien. Dans la traduction de 1625, les Autochtones sont dépeints d'une façon clairement négative. Cette représentation dépréciative est atténuée graduellement dans les versions subséquentes, jusqu'à ce que la version 2010 ne contienne que très peu d'allusions péjoratives. Nous sommes donc en mesure d'affirmer que l'image des Amérindiens se transforme au fil des quatre traductions anglaises de *Des Sauvages* de Samuel de Champlain.

Ainsi, il y a un peu plus de 400 ans, le grand explorateur jetait l'ancre pour la première fois sur le territoire qui allait être connu sous le vocable de Nouvelle-France. Pendant ce séjour, il a rédigé une relation dans laquelle il témoignait de sa rencontre avec le peuple étranger que sont les Amérindiens. Il y décrivait, entre autres, leurs cérémonies, leurs croyances et leurs mythes, leurs coutumes et leurs habitudes de vie, ainsi que leurs apparences physiques, leurs habitations et leurs moyens de transport. À sa parution, le texte de l'explorateur a éveillé l'intérêt des Français pour le territoire canadien et son potentiel tant commercial qu'agricole. Conséquemment, la totalité des écrits du père de la Nouvelle-France a permis de paver la voie de la colonisation.

Depuis cette époque, les textes de Champlain ont été lus et relus, étudiés et retraduits en raison de leur importance historique. D'ailleurs, au fil des époques, les retraductions de *Des Sauvages* ont permis de faire connaître aux lecteurs américains et canadiens un moment clef de leur histoire, soit les premiers efforts faits par Samuel de

Champlain pour établir une colonie permanente en Nouvelle-France. C'est la raison pour laquelle nous avons cru, à la suite du quadricentenaire de la ville de Québec, que le moment était venu pour procéder à un examen des traductions de la première relation de voyage du grand explorateur. En outre, la réalisation de ce travail a permis d'étudier les contextes dans lesquels ces traductions ont été produites, à savoir l'horizon traductif, la position traductive de chaque traducteur et le projet de traduction. Le mémoire a également mis en lumière la manière dont les versions ont été réalisées, ainsi que la façon dont l'image de l'Amérindien a été véhiculée dans chacune d'entre elles. Finalement, les relations de voyage, qui ont suscité l'intérêt d'un lectorat tant francophone qu'anglophone, va permettre le développement d'une littérature de fiction traitant du Nouveau-Monde. Conséquemment, l'étape suivante consisterait à étudier comment les Amérindiens ont été représentés dans la littérature de fiction, une problématique qui animera nos travaux à venir.

Bibliographie

Sources primaires⁸²

Originaux

CHAMPLAIN, Samuel de ([1603]). *Des Sauvages, ov, Voyage de Samvel Champlain, de Brovage, fait en la France Nouvelle, en l'an mil six cens trois*, Claude de Monstr'œil, Paris, 36 p. Disponible en ligne à l'adresse URL : <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k105065h/f1.image.r=.langFR> [Consulté le 13 janvier 2011]

CHAMPLAIN, Samuel de (1604). *Des Sauvages, ov, Voyage de Samvel Champlain, de Brovage, faict en la France Nouvelle, en l'an mil six cens trois*, Claude de Monstr'œil, Paris, 36 p. Disponible en ligne à l'adresse URL : <http://0-www.canadiana.org.mercury.concordia.ca/ECO/ItemRecord/90061?id=6e8c2675ddb4d1d2> [Consulté le 23 janvier 2011]

Traductions

PURCHAS, Samuel (1625). *Pvrchas His Pilgrimes in Five Bookes, The Fourth Part*, Printed for Wiliam Stansby by Henri Fetherstone, London, 1973 p. Disponible en ligne à l'adresse URL : http://0-gateway.proquest.com.mercury.concordia.ca/openurl?ctx_ver=Z39.88-2003&res_id=xri:eebo&rft_id=xri:eebo:image:12140:235 [Consulté le 26 mai 2011]

PURCHAS, Samuel (1965). *Hakluytus Posthumus or Purchas His Pilgrimes in twenty volumes, volume XVIII*, AMS Press inc., New York, 540 p.

SLAFTER, Edmund F (éd.) (1880). *Voyages of Samuel de Champlain, volume I*, The Prince Society, Boston, 340 p. Disponible en ligne à l'adresse URL : <http://0-www.canadiana.org.mercury.concordia.ca/ECO/ItemRecord/26911?id=6e8c2675ddb4d1d2> [Consulté le 23 janvier 2011]

BIGGAR, H.P. (1971 [1922]) *The Works of Samuel de Champlain, Volume I*, The Publications of the Champlain Society, réimprimé par Les presses de l'Université de Toronto, 382 p.

HEIDENREICH, Conrad E. et Janet K. RITCH (éd.) (2010). *Samuel de Champlain before 1604: Des Sauvages and Other Documents Related to the Period*, The Champlain Society, Toronto, McGill-Queen's University Press, Montréal et Kingston, 490 p.

⁸² Les sources primaires sont présentées dans l'ordre chronologique de leur parution originale dans le but d'assurer une cohérence et de faciliter le repérage.

Sources secondaires

Ouvrages théoriques

- BAKER, Mona (1998). *Routledge Encyclopedia of Translation Studies*, Routledge, Londres, 654 p.
- BERMAN, Antoine (1984). *L'épreuve de l'étranger*, Éditions Gallimard, Paris, 311 p.
- BERMAN, Antoine (1995). *Pour une critique des traductions : John Donne*, Éditions Gallimard, Paris, 275 p.
- BERMAN, Antoine (1999 [1985]). *La traduction et la lettre ou l'auberge du lointain*, Éditions du Seuil, Paris, 141 p.
- BOURDIEU, Pierre (1992). *Les Règles de l'art. Genèse et structure du champ littéraire*. Paris, Éditions du Seuil, 480 p.
- BUDICK, Sanford et Wolfgang ISER (1996). *The Translatability of cultures: figurations of the space between*, Stanford University Press, Stanford, 348 p.
- DELISLE, Jean (2004). *La traduction raisonnée*, 2^e édition, Les Presses de l'Université d'Ottawa, Ottawa, 604 p.
- GAMBIER, Yves (2008). « Traduire l'autre, une sub-version » *Ela*, numéro 150, pp. 177-194
- HERMANS, Theo (19 mars 1996). « Translation's Other », An Inaugural Lecture, University College London, University of London, Londres, 16 p.
- JONES, Francis R. et Allan TURNER (2004). « Archaisation, Modernisation and Reference in the Translation of Older Texts », *Across Languages and Cultures*, volume 5, numéro 2, pp. 159-185
- LEFERE, Robin (1994). « La traduction archaïsante : Cervantes d'après M. Molho », *Meta : journal des traducteurs / Meta: Translators' Journal*, volume 39, numéro 1, pp. 241-249
- MESCHONNIC, Henri (1973). *Pour la poésie II*, Éditions Gallimard, Paris, 457 p.
- MESCHONNIC, Henri (1999). *Poétique du traduire*, Verdier, Paris, 468 p.
- NEW, William H (2002). *Encyclopedia of literature in Canada*, University of Toronto Press, Toronto, 1347 p.

PLASSARD, Freddie (2007). *Lire pour traduire*, Presses Sorbonne Nouvelle, Paris, 323 p.

SIMON, Sherry (2011). « Hybridity and Translation » dans Yves Gambier et Luc Van Doorslaer (éd.), *Handbook of Translation Studies*, volume 2, Amsterdam et Philadelphie, 197 p.

TOURY, Gideon (1995). *Descriptive Translation Studies and Beyond*, John Benjamins Publishing Company, Amsterdam, 311 p.

WARKENTIN, Germaine (2007). *Canadian Exploration Literature*, Dundurn Press, Toronto, 599 p.

Sources critiques

D'AVIGNON, Mathieu (2009). *Premiers récits de voyages en Nouvelle-France, 1603-1619. Samuel de Champlain*, Réédition intégrale en français moderne, introduite et annotée, Presses de l'Université Laval, Québec, 385 p.

LEGROS, Dominique (2007). « Traduire la religiosité amérindienne », *Théologiques*, volume 15, numéro 2, pp. 133-161

HEIDENREICH, Conrad E (2006). *Champlain and The Champlain Society — An Early Expedition into Documentary Publishing*, Champlain Society, Toronto, 130 p.

O'MEARA, Maureen (1990). « Converting the otherness of Membertou: the patriarchal discourse of Champlain, Lescarbot and Biard », *L'Esprit Créateur*, volume 30, pp. 51-58

OUELLET, Réal (1993). « Première image du Sauvage dans les écrits de Cartier, Champlain et Lejeune », *L'« Indien », instance discursive*, Actes du Colloque de Montréal, Éditions Balzac, Candiac, pp. 53-79

SENIOR, Nancy (2004). « Of Whales and Savages. Reflections on Translating Louis Nicolas' *Histoire naturelle des Indes occidentales* », *Meta : journal des traducteurs / Meta: Translators' Journal*, volume 49, numéro 3, pp. 462-474

TIRAN, André (2009). « Pourquoi et comment traduire les textes économistes ? L'exemple du Della moneta de Galiani », *L'Harmattan, Cahiers d'économie Politique / Papers in Political Economy*, numéro 57, pp. 55-66

Sources biographiques

BLACKBURN, Robert H (2010). « Langton, Hugh Hornby », *L'Encyclopédie Canadienne*, Institut Historica Dominionum. Disponible en ligne à l'adresse

URL :

<http://www.thecanadianencyclopedia.com/index.cfm?PgNm=TCE&Params=F1ARTF0004519> [Consulté le 1^{er} décembre 2010]

BLAND, Mark (2004). « Stansby, William (bap. 1572, d. 1638) », *Oxford Dictionary of National Biography*, Oxford University Press. Disponible en ligne à l'adresse URL : <http://0-www.oxforddnb.com.mercury.concordia.ca/view/article/64163> [Consulté le 3 mars 2011]

ELLIOTT, Marshall A (1888). *Modern Language Notes*, volume 3, Johns Hopkins University, Baltimore, 296 p.

FORTESCUE, G. K (1908). Preface to *Catalogue of the Pamphlets, Books, Newspapers, and Manuscripts relating to the Civil War, the Commonwealth, and Restoration, collected by George Thomason, 1640-1661*. Volume I, Catalogue of the Collection - 1640-1652, British Museum. Disponible en ligne à l'adresse URL : http://www.presscom.co.uk/tompul_1.html [Consulté le 2 mars 2011]

PHINNEY BAXTER, James (1890). *Sir Ferdinando Gorges and His Province of Maine*, Publications of the Prince Society, Boston, 353 p.

TRUDEL, Marcel (2000). « Champlain, Samuel de », *Dictionnaire biographique du Canada en ligne*, Université de Toronto et Université Laval. Disponible en ligne à l'adresse URL : http://www.biographi.ca/009004-119.01-f.php?id_nbr=115&interval=25&&PHPSESSID=ov0jpb03dnptqgjv8oguejbc2T [Consulté le 2 décembre 2010]

TRUDEL, Marcel (2010). « Champlain, Samuel de », *L'Encyclopédie Canadienne*, Institut Historica Dominionum. Disponible en ligne à l'adresse URL : <http://www.thecanadianencyclopedia.com/index.cfm?PgNm=TCE&Params=F1ARTF0001505> [Consulté le 2 décembre 2010]

WOLKINS, George G (Octobre 1936 – mai 1941). « The Prince Society » *Proceedings of the Massachusetts Historical Society*, Third Series, Volume 66, pp. 223-254

Dictionnaires

ACADÉMICIENS DE L'ACADÉMIE FRANÇAIS (éd.) (1694). *Le dictionnaire de l'Académie française*, dédié au Roy, Tome premier, Jean-Batiste Coignard, Paris.

ACADÉMICIENS DE L'ACADÉMIE FRANÇAIS (éd.) (1694). *Le dictionnaire de l'Académie française*, dédié au Roy, Tome second, Jean-Batiste Coignard, Paris.

- BLOUNT, Thomas (1656). *Glossographia: Or A Dictionary, Interpreting all such Hard Words, whether Hebrew, Greek, Latin, Italian, Spanish, French, Teutonick, Belgick, British or Saxon; as are now used in our refined English Tongue. Also the Terms of Divinity, Law, Physick, Mathematicks, Heraldry, Anatomy, War, Musick, Architecture; and of several other Arts and Sciences Explicated. With Etymologies, Definitions, and Historical Observations on the same. Very useful for all such as desire to understand what they read*, Humphrey Moseley and George Sawbridge, Londres. Disponible en ligne à l'adresse URL : http://0-gateway.proquest.com.mercury.concordia.ca/openurl?ctx_ver=Z39.88-2003&res_id=xri:eebo&rft_id=xri:eebo:image:170101 [Consulté le 2 avril 2012]
- BULLOKAR, John (1616). *An English Expositor: teaching the interpretation of the hardest words in our language*, John Legatt, Londres. Disponible en ligne à l'adresse URL : http://0-gateway.proquest.com.mercury.concordia.ca/openurl?ctx_ver=Z39.88-2003&res_id=xri:eebo&rft_id=xri:eebo:image:7443 [Consulté le 2 avril 2012]
- COCKERAM, Henry (1623). *The English Dictionarie : or an Interpreter of Hard English Words*, second edition, Ifaac Iaggard, Londres. Disponible en ligne à l'adresse URL : http://0-gateway.proquest.com.mercury.concordia.ca/openurl?ctx_ver=Z39.88-2003&res_id=xri:eebo&rft_id=xri:eebo:image:19316 [Consulté le 16 mars 2012]
- COTGRAVE, Randle (1611). *A Dictionarie of the French and English Tongues*, A. Islip, Londres. Disponible en ligne à l'adresse URL : http://0-gateway.proquest.com.mercury.concordia.ca/openurl?ctx_ver=Z39.88-2003&res_id=xri:eebo&rft_id=xri:eebo:image:7666 [Consulté le 16 mars 2012]
- ELYOT, Thomas (1538). *The Dictionary of syr Thomas Eliot knyght*, Thomæ Bertheleti, Londres. Disponible en ligne à l'adresse URL : http://0-gateway.proquest.com.mercury.concordia.ca/openurl?ctx_ver=Z39.88-2003&res_id=xri:eebo&rft_id=xri:eebo:image:11816 [Consulté le 16 mars 2012]
- HULOET, Richard (1552). *ABCedarivm Anglico Latinvm, Pro Tyrunculis*, Gul. Riddel, Londres. Disponible en ligne à l'adresse URL : http://0-gateway.proquest.com.mercury.concordia.ca/openurl?ctx_ver=Z39.88-2003&res_id=xri:eebo&rft_id=xri:eebo:image:17780 [Consulté le 16 mars 2012]
- KERSEY, John (the younger) (1702). *English Dictionary: Or, a Compleat: Collection Of the Most Proper and Significant Words, Commonly used in the Language;*

With a Short and Clear Exposition of Difficult Words and Terms of Art. The whole digested into Alphabetical Order; and chiefly designed for the benefit of Young Scholars, Tradesmen, Artificers, and the Female Sex, who would learn to spell truly; being so fitted to every Capacity, that it may be a continual help to all that want an Instructor, Henry Bonwicke and Robert Knaplock, Londres.

LANCASHIRE, Ian (éd.) (2012). *Lexicons of Early Modern English*. University of Toronto Library and University of Toronto Press, Toronto. Disponible en ligne à l'adresse URL : leme.library.utoronto.ca [Consulté le 2 février 2012]

Oxford English Dictionary (2011). Oxford University Press. Disponible en ligne à l'adresse URL : <http://0-www.oed.com.mercury.concordia.ca/> [Consulté le 15 mars 2011]

REY-DEBOVE, Josette et REY Alain (2010) [CD-ROM]. *Le nouveau Petit Robert*, version électronique.

WEBSTER, Noah et Noah PORTER (1895). *Webster's international dictionary of the English language*, volume 2, George Bell & Sons, Londres et G. & C. Merriam Co., Springfield. Disponible en ligne à l'adresse URL : <http://www.archive.org/details/webstersinternat01webs> [Consulté le 6 février 2012]

WEBSTER, Noah et Noah PORTER (1907). *Webster's international dictionary of the English language*, volume 1, George Bell & Sons, Londres et G. & C. Merriam Co., Springfield. Disponible en ligne à l'adresse URL : <http://www.archive.org/details/webstersinternat02websuoft> [Consulté le 6 février 2012]

Webster's third new international dictionary of the English language (1996-2011), unabridged, ProQuest LLC. Disponible en ligne à l'adresse URL : <http://0-lion.chadwyck.com.mercury.concordia.ca/initRefShelfSearch.do?listType=mwd> [Consulté le 3 janvier 2012]